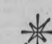
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 37 ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 17 DECEMBRE 1969 PRIX 10c

UN JOYEUX NOËL À TOUS



Il y a cent ans avec Louis Riel

Le gouvernement provisoire

L'édit de McDougall promulgué au nom de la reine et lu à l'assemblée du 1er décembre 1869 (voir La Liberté et le Patriote du 26 novembre) circulait partout dans la colonie. Tous les délégués en avaient reçu des copies et Schultz en avait placardé la porte de sa maison. Cependant, n'ayant pas reçu de nouvelles précises de ses supérieurs de la H.B.C. à Londres, le gouverneur MacTavish du Fort Garry n'osait se prononcer.

Riel, de son côté, laisse passer une semaine entière. Il attend au Fort et observe. Le bruit commence à courir que la proclamation est fausse. Mais il y a ce colonel Dennis, l'arpenteur, que McDougall a nommé "lieutenant et conservateur de la paix" et qu'il a autorisé d'entraîner et d'armer des hommes, y compris des Indiens, pour les diriger contre les Métis français. Dennis parcourt la colonie et cherche à se former un bataillon.

Voyant le danger, Riel fait imprimer la liste des droits, auxquels les délégués ont déjà souscrit et la fait circuler dans la colonie afin de rappeler à la population ce qu'ils ont accompli ensemble. En effet, avant cet édit du 1er décembre, Riel avait si bien réussi à réunir ses gens qu'ils étaient presque prêts à former un gouvernement provisoire.

Entre-temps, le recrutement mené par le colonel Dennis n'a guère de succès. Les colons de langue anglaise doutent fort de l'authenticité de l'édit de McDougall; ils approuvent la modération et le bon sens de la déclaration des droits publiée par Riel. Toutefois, l'activité de Dennis, qui s'est entouré d'Indiens et des gens du parti "Canadian", dont Schultz et Boulton, commence à alarmer tous les gens pondérés.

Riel étudie la situation de près. Discrètement, il s'entoure de ses meilleurs hommes. Ambroise Lépine, déterminé, fort, fait pour commander, devient le chef militaire du Fort Garry.

Le 7 décembre, André Nault arrive au Fort avec l'assurance que la proclamation de McDougall est fausse. Nault explique que McDougall n'avait reçu aucun communiqué d'Ottawa permettant le transfert de la colonie. Fatigué d'attendre, il avait tout simplement pris l'affaire en mains; il avait rédigé l'édit lui-même et l'avait signé au nom de la reine. Ridicule en lui-même, l'incident risque de saboter le mouvement d'unification qui se dessine dans la colonie.

Riel est convaincu qu'un gouvernement d'urgence s'impose. — Il ne savait pas que Sir John Macdonald, premier ministre du Canada, lui donnait pratiquement raison. En effet, le 26 novembre précédent, Macdonald avait câblé à Londres: "Le Canada ne peut accepter le Nord-Ouest tant que la possession paisible ne pourra être assurée". Le lendemain il écrivait à McDougall qui se morfondait à Pembina: "Votre autorité, naturellement, met fin aux pouvoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Alors, si vous n'êtes pas admis dans la colonie, il ne s'y trouvera aucun gouvernement légal, et ce sera l'anarchie. Dans ce cas, ... il est bien admis par "le droit des gens" que les habitants du pays ont la faculté de former un gouvernement "ex necessitate" pour la protection de leur vie et de leurs biens". De plus, dans la même lettre, Macdonald mandait à McDougall de rester à la frontière jusqu'à nouvel ordre. McDougall n'obtempéra pas à cet ordre. —

Le 7 décembre, une cinquantaine d'irréductibles du parti "Canadian" se barricadent dans la maison de Schultz et défient Riel. Celui-ci n'hésite pas à prendre une décision pour le maintien de la paix, de la loi et de l'ordre. Avec cent hommes armés il entoure la maison de Schultz et accorde quinze minutes aux occupants pour capituler. Au bout d'un quart d'heure, les "Canadians" se livrent. Les Métis les traitent avec courtoisie, ne se doutant aucunement qu'avant de quitter la maison, les assiégés l'avaient piégée en bourrant chaque cheminée et chaque tuyau de poudre à fusil. Un faux pas et toute la troupe métisse était anéantie!

On évita de justesse l'embûche, mais à partir de ce moment Riel perdit toute confiance dans ses prisonniers. Il se refuserait désormais à toute compromission avec le parti "Canadian" de la Rivière-Rouge.

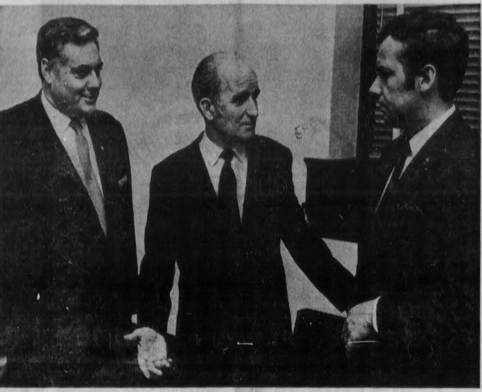
Le lendemain, 8 décembre, un avis signé par John Bruce, président, et Louis Riel, secrétaire, proclame le gouvernement provisoire.

Ne voulant plus prendre de risque, ni avec les "Canadians" ni avec personne, Riel interdit la vente de l'alcool dans les tavernes pendant la période de Noël; une brigade de Métis assurent l'ordre dans le village de Winnipeg; les prisonniers restent enfermés aussi longtemps qu'ils n'ont pas juré sur la bible de ne pas reprendre les armes contre le gouvernement provisoire.

Dépité, le colonel Dennis écrit, le 9 décembre, à McDougall: "Je regrette sincèrement que dans l'ensemble la population de langue anglaise de la colonie de la Rivière-Rouge ne puisse contribuer à aucune mesure de nature offensive ... pour réprimer le parti français. La plupart d'entre eux feraient n'importe quoi plutôt que de choquer les Français; maintenant, à ce qu'ils disent, ils ne voient dans la "liste des droits" des Français rien de très déraisonnable". Et le même jour, déguisé en indienne, il passe la frontière et rejoint McDougall à Pembina.

Le 10 décembre, Riel, Lépine et O'Donohue hissent au mât du Fort Garry le nouveau drapeau du gouvernement provisoire. Plus tard dans la journée, le gouvernement provisoire interdit le "Nor'Wester", journal de la H.B.C.

Le 13 décembre, Riel reçoit un message de McDougall qui lui demande de venir conférer à Pembina. Riel s'y refuse. Face à l'échec total, McDougall plie bagage et retourne à Ottawa.



LE CENTENAIRE DU MANITOBA — Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer (à droite), et le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, prennent un moment de répit au cours de la conférence tenue à Ottawa sur la constitution et s'entretiennent des projets du Manitoba en vue de son centenaire en 1970. Outre le versement d'une subvention de $5 millions au gouvernement du Manitoba en vue des célébrations du centenaire, le gouvernement fédéral a confié au secrétariat d'Etat le soin de coordonner le partage d'une somme supplémentaire de $500,000 destinée à des entreprises publiques d'initiative fédérale dans cette province. On reconnait aussi sur la photo M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface et adjoint législatif de M. Schreyer en matière culturelle. (Direction des services de l'information, Secrétariat d'Etat)

Selon M. Ed. Schreyer

C'est l'attitude d'Ottawa envers le Québec qui retarde la révision de la constitution

OTTAWA (Extrait du Devoir) — "Lorsque nous nous sommes rencontrés privément, tous à l'exception du premier ministre (du Canada) acceptaient le fait que M. Bertrand doit faire face à un ensemble particulier de problèmes ... En privé, il était très clair qu'ils étaient sympathiques aux besoins du Québec."

Voilà ce que déclarait au lendemain de la Conférence constitutionnelle le premier ministre du Manitoba, M. Edward Schreyer, qui a soutenu au cours d'une entrevue que le principal obstacle, selon lui, à la révision constitutionnelle est l'attitude du gouvernement fédéral envers le Québec.

A cet ensemble particulier de problèmes propres au Québec, a dit M. Schreyer, doit correspondre un "arrangement particulier".

Est-ce à dire, lui a-t-on demandé, que vous préconisez un statut particulier pour le Québec?

"Ce ne sont pas mes paroles; j'ai dit un arrangement particulier". (En anglais, M. Schreyer a dit "special set of problems" et "special arrangement".)

"Maintenant plus que jamais auparaavnt je suis convaincu qu'il n'y a pas d'espoir véritable de révision constitutionnelle aussi longtemps que le gouvernement central et le Québec ne se seront pas mis d'accord sur un arrangement d'un genre particulier sur la province de Québec."

Cette réunion privée dont parle M. Schreyer a eu lieu mercredi, entre 11 heures et 13 heures, pour permettre aux premiers ministres de se mettre d'accord sur le communiqué final et sur le calendrier de travail de la Conférence.

Comme on lui demandait pourquoi les premiers ministres, si telle est leur conviction au sujet du Québec, ne l'ont pas exprimée publiquement au cours des séances télévisées, M. Schreyer a répondu:

"Je ne sais pas. Je pense que cela est insensé. Je pense que le premier ministre (Trudeau) a une idée fixe à ce sujet... Il pense que le Québec est une province comme les autres et que si le gouvernement fédéral devait octroyer des pouvoirs additionnels au Québec, il devrait également les accorder à toutes les autres.

"C'est ce qui explique en partie le départ de M. Hellyer, ancien ministre des transports..."

Selon M. Schreyer, tous les futurs programmes à frais partagés sont menacés à cause de cette situation. Prié de dire s'il

(Suite à la huitième page)

Centenaire du Manitoba

Calendrier des activités

31 décembre — "Light up and Sing" — Fête de la Veille du Centenaire à travers toute la province, de 4 h à 5 h du soir. Toutes les communautés et les villages seront reliés par la télévision et la radio, la province entière sera éclairée par des lumières et des chants.
Programme national de la Veille du Jour de l'An à la télévision. En couleur, de la Salle du Centenaire, Winnipeg lancera l'année '70.
Au Centre Culturel de St-Boniface: "Veillée de la Veille du Jour de l'An".

1er janvier — Globe-trotters de Harlem, Aréna de Winnipeg

1er-4 janvier — Festival d'hiver, Assiniboia Downs

1er-10 janvier — Tournoi de hockey, Aréna de Winnipeg

3-4 janvier — Championnats manitobains de gymnastique (accessibles à tous), Gymnase du Red River Community Collegiate

4 janvier — Cérémonie oecuménique, Le Pas

6 janvier — Récital de l'école de Musique, Auditorium du Centenaire de Brandon

7 janvier — "Célébrations": le Royal Winnipeg Ballet et l'Orchestre symphonique — Programme d'une heure télévisé en couleur, 8 h 30 à 9 h 30, heure locale

8-10 janvier — Championnats régionaux du Manitoba de patinage artistique, Aréna de Winnipeg

13-18 janvier — Spectacle sportif, Aréna de Winnipeg

16-18 janvier — Congrès de la Fédération Métisse, Hôtel Marlborough de Winnipeg

17 janvier — Danse et fêtes, St-Laurent
Hommage aux pionniers ukrainiens et banquet, Ukrainian Labor Temple de Winnipeg

23-24 janvier — Championnats de curling des écoles, Club Heather de St-Boniface

23-25 janvier — L'Orchestre symphonique de Winnipeg dans une tournée du Nord, Le Pas et Flin Flon

24-25 janvier — Courses de patinage du Manitoba, Parc Sargent de Winnipeg

28 janvier — Jeunesses Musicales et Quatuor à cordes, Auditorium du Centenaire de Brandon

30-31 janvier — L'Orchestre symphonique de Winnipeg et le Western Manitoba Philharmonic Choir, Auditorium du Centenaire de Brandon

31 janvier — Spectacle aquatique du Centenaire, Piscine du Centenaire de Winnipeg

Collaboration assurée entre les E.F.M. et le directorat de l'éducation de la SFM

L'exécutif des Educateurs Franco-Manitobains a convoqué à une rencontre au Centre Culturel de St-Boniface, samedi dernier, diverses personnalités s'occupant d'éducation au Manitoba français. Le principal résultat de cette réunion fut de confirmer la collaboration que les Educateurs Franco-Manitobains entendent assurer au directorat de l'éducation de la Société Franco-Manitobaine.

A l'occasion de cette rencontre, le député de St-Boniface à l'Assemblée législative, M. Laurent Desjardins, qui dirige également le Secrétariat provincial des relations fédérales-provinciales et des affaires culturelles, a exposé la liste des priorités que le gouvernement manitobain se propose de suivre dans son nouveau programme destiné à promouvoir la langue et la culture française au Manitoba.

M. Desjardins a fait remarquer que son Secrétariat compte beaucoup sur la collaboration des éducateurs franco-manitobains, tout d'abord pour un travail de recherche sur les meilleurs moyens d'assurer l'enseignement du français au Manitoba et ensuite pour l'application des projets approuvés par le gouvernement.

Le député de St-Boniface a insisté, à plusieurs reprises au cours de la réunion, sur la nécessité, pour tous les Franco-Manitobains qui s'occupent d'éducation, de travailler avec ensemble et harmonie, de concert avec le directorat de l'éducation de la S.F.M. Le gouvernement, d'ailleurs, entend passer par ce directorat pour discuter de toutes les questions concernant l'avancement de la langue et de la culture de la communauté franco-manitobaine.

En tête de liste des projets du gouvernement manitobain, M. Desjardins a indiqué la révision du bill 59 sur la langue d'enseignement et la création d'une école normale française à St-Boniface. Il a aussi annoncé que, dans la préparation de ce programme, le Secrétariat des affaires culturelles sera assuré de la pleine colla-

(Suite à la dixième page)

Le Collège de St-Boniface est réellement la propriété des Franco-Manitobains

Le président du nouveau Conseil administratif du Collège de St-Boniface, le juge Alfred Monnin, a rejeté catégoriquement, jeudi dernier, les rumeurs qui prétendaient que les nouveaux changements survenus le mois dernier dans la direction et l'administration du Collège avaient laissé entre les mains de l'archevêché de St-Boniface un certain contrôle sur la propriété et l'administration du Collège.

Parlant devant l'Association des Anciens du Collège, qui s'était réunie pour une réception jeudi soir, le juge Monnin a commencé par expliquer les nouvelles structures administratives du Collège. Ensuite, titre en main, il a démontré que, depuis 1924, la propriété avait toujours appartenu à la Corporation du Collège de St-Boniface et que, depuis le 18 novembre dernier, tous les droits et pouvoirs de cette Corporation (y compris le titre de propriété), relèvent directement et uniquement du Conseil administratif composé de vingt membres, dont seulement trois sont nommés par l'archevêque de St-Boniface. Tous les autres sont nommés soit par des organismes franco-manitobains, soit par le corps professoral du Collège, soit par le Conseil des étudiants, soit par le Conseil administratif lui-même.

M. Monnin a fait remarquer qu'à toutes fins utiles, la com-

(Suite à la dixième page)



Le Cercle Molière de St-Boniface a reçu récemment du Conseil des Arts du Manitoba un chèque de $1,250. Mme W. C. Morrish, du Conseil des Arts, (à l'extrême droite) fut chargée de présenter le chèque au président du Cercle Molière, M. Aurèle Désaulniers, que l'on voit ci-dessus, à l'extrême gauche, en compagnie d'autres membres de l'exécutif, Mme Lucien Thioux, Me Armand Dureault et le Dr Henri DuCharme.
(Photo Perrin du Manitoba)

L'équipe nationale reçoit les Russes ce soir et demain à Winnipeg

L'équipe nationale de hockey affrontera l'équipe de l'Union Soviétique ce soir et demain soir à l'aréna de Winnipeg. La mise au jeu aura lieu à 8 h.

Les Russes commencent aujourd'hui une tournée de huit matches hors-concours à travers le Canada. Ils auront cinq rencontres avec l'équipe nationale.

Entre-temps, l'imbroglio continue au sujet du tournoi international de hockey qui doit se tenir à Winnipeg et à Montréal en mars 1970. Le président du Comité international des Jeux olympiques, M. Avery Brundage, âgé de 89 ans, prétend que la présence de professionnels au tournoi de mars prochain rendra les pays participants inéligibles aux prochains Jeux olympiques d'hiver. De l'avis des commentateurs sportifs canadiens, M. Brundage vit dans l'illusion que les Jeux olympiques sont encore fréquentés exclusivement par des amateurs.

NOTE

Nous prions nos lecteurs de noter que le présent numéro est le dernier avant Noël. Les communiqués ou chroniques que l'on voudra faire paraître dans le numéro du 31 décembre devront nous être remis au plus tard le lundi midi 29 décembre.

LA REDACTION

ÉDITORIAL

Joyeux Noël

Nous profitons de ce dernier numéro avant Noël pour souhaiter à nos lecteurs de tout rang, de toute langue et de toute culture, à nos fidèles annonceurs ainsi qu'à tous nos dévoués collaborateurs, un très heureux Noël et une bonne, heureuse et sainte Année nouvelle. Nous remercions en outre tous ceux qui nous ont fait parvenir leurs voeux.

Nous avons vécu ensemble une année pleine d'événements de toutes sortes dont certains débordent de promesse pour l'avenir de la communauté d'expression française du Manitoba et de la Saskatchewan. Nous croyons que beaucoup de nos compatriotes anglophones se réjouissent avec nous de la tournure des événements. Nous les remercions de leur appui et de leur compréhension. Leur sympathie et leur soutien sont nécessaires pour construire ensemble le Canada de l'avenir.

L'année qui vient s'annonce comme une des plus importantes pour les Franco-Manitobains. Le chef du gouvernement vient d'annoncer des objectifs tellement vastes et impressionnants que nous n'aurons pas assez de nos deux bras pour accomplir la tâche. Il faut s'y mettre tout de suite, hardiment, joyeusement, dans un esprit de collaboration parfaite et entière. Il ne s'agit pas d'être savant ou grand diplômé pour faire sa part; il suffit d'avoir du coeur et le goût de vivre.

Notre journal souhaite avoir la force de donner le ton, à sa manière. Il souhaite que les prochains trois ou quatre mois lui assureront les structures essentielles pour lui faire remonter la pente dans tous les domaines, surtout celui des abonnements.

Enfin nous souhaitons à tous les Manitobains une année centenaire joyeuse et prospère, riche en projets et activités qui aideront à promouvoir l'harmonie, la bonne entente, l'épanouissement humain sous toutes ses formes. Qu'à cette fin les lumières d'En-Haut descendent sur nous en abondance.

J.-P. A.

Un changement d'atmosphère

Il ne fait aucun doute que les récentes déclarations du premier ministre Schreyer en matière de bilinguisme, d'éducation française et d'épanouissement culturel des groupes ethniques de la province nettoie l'horizon de beaucoup d'incertitude et permet à la population manitobaine de jouir déjà (d'une certaine façon du moins) d'un nouveau climat politique et social.

Ce qu'il y a d'intéressant dans le programme annoncé par le premier ministre, c'est qu'il ouvre toute large l'optique des lois scolaires. Au lieu de restreindre ses objectifs à quelques règlements mesquins (se contentant de "miettes", de pourcentage ou de "gradualisme"), le gouvernement force la population, et les Franco-Manitobains en particulier, à voir grand et loin, à adopter une mentalité de progrès, de dépassement, de perfectionnement continu.

Il n'est pas facile de sortir d'une mentalité statique, qui se contente d'un certain plafonnement intellectuel, culturel, spirituel. La vie n'est pas conservatisme. Elle est élan vers le haut en même temps qu'enracinement de plus en plus profond dans les seules valeurs qui comptent.

Il serait donc faux, pour les Franco-Manitobains, de prétendre que tout est maintenant acquis pour la simple raison que le gouvernement a promis d'enlever les entraves légalistes qui empêchent leur vie française (et partant, canadienne) de s'épanouir dans la province. Il s'agit maintenant de se mettre en branle. Le Secrétariat des Affaires culturelles, dirigé par M. Laurent Desjardins, leur assure sa collaboration pleine et entière. L'exécutif de la Société Franco-Manitobaine et plusieurs comités permanents ne chôment pas. Les Educateurs Franco-Manitobains, avec l'appui précieux et éclairé de la Manitoba Teachers' Society, se sont engagés résolument à animer la formation bilingue des jeunes Manitobains. Au niveau des structures et des organismes, ça bouge. Il reste à voir maintenant la population à l'oeuvre, donner son appui moral et même matériel à ses chefs, se mettre en frais de travailler elle-même à son progrès. Il reste aussi à voir chez les étudiants francophones des instituts collégiaux, du collège et des universités plus de dialogue, plus de rapprochement entre eux, un intérêt beaucoup plus actif dans ce qui se passe au Manitoba français, et un effort beaucoup plus sensible dans l'amélioration de leur parler français.

Puisque le temps est au beau, sortons et passons à l'action.

J.-P. A.



"L'Adoration des bergers" par G. Van Honthorst.

Les postes seraient transformées en une société d'Etat

OTTAWA — Le service postal du ministère devrait devenir une société de la Couronne dont le fonctionnement ne laisserait aucune marge de déficit.

Telles sont les principales recommandations essentielles d'un groupe de travail mandaté par le gouvernement en septembre 68 pour étudier la situation du service postal au Canada.

Le rapport, préparé par la maison torontoise Kates, Peat, Marwick et Cie, a été rendu public le 11 décembre par M. Eric Kierans, ministre fédéral des communications.

Selon ce rapport il faudra augmenter substantiellement les tarifs postaux au cours des dix prochaines années sans quoi le gouvernement devra dans dix ans combler le déficit du service postal du Canada qui, selon les membres du groupe d'études, se chiffrera par quelque $500 millions par année.

Quant à faire de ce service une société de la Couronne, les experts estiment que c'est là le seul moyen d'en faire un service dynamique et efficace. On croit en effet qu'un service gouvernemental en cette matière ne peut qu'être mauvais et trop coûteux.

D'après le rapport, cette nouvelle société de la Couronne serait éligible à des octrois du gouvernement pour ses services non commerciaux. D'autre part, au chapitre des tarifs, les membres du groupe de travail estiment qu'en 1980 il faudrait que le tarif du courrier de 1ère classe soit porté à 12 cents et que ce tarif soit d'environ 25 cents vers 1995.

Dans ce rapport remis à M. Kierans il est dit que le service postal doit relever trop de défis dont notamment ceux de transporter sans l'équipement suffisant un courrier sans cesse plus volumineux et aussi de faire face à la compétition que lui livrent les communications électroniques toujours plus perfectionnées et utilisées.

Les experts croient donc qu'il est impérieux que ce service soit dirigé par des hommes d'affaires et sur une base plus commerciale afin de lui donner efficacité, dynamisme et esprit compétitif, qualités qui ne se retrouvent pas, selon eux, dans un service gouvernemental administré par des fonctionnaires de l'Etat.

Les membres du groupe de travail, rappelant que 70 pour cent du budget actuel du service des postes est écoulé en salaires, estiment qu'il est nécessaire que ce service (qui deviendrait société de la Couronne) puisse négocier directement avec ses employés sans l'intermédiaire du gouvernement et puisse exercer le plein contrôle de sa propre main-d'oeuvre, indépendamment des politiques fédérales en cette matière.

Les tarifs devraient être fixés par une commission séparée dont le répondant aux Communes serait le ministre des Communications. Enfin, parmi les recommandations du groupe de travail, on estime qu'au chapitre de l'équipement si les 10 plus importants bureaux de poste du Canada étaient automatisés il y aurait une épargne de $6 à $8 millions annuellement.

Allocution prononcée par le premier ministre du Manitoba à l'occasion du Congrès de la Société Franco-Manitobaine

N.D.L.R. — Ce discours fut donné au banquet qui s'est tenu au gymnase Notre-Dame, le samedi 6 décembre.

Je veux tout d'abord vous remercier, au nom de mon épouse et en mon nom personnel, de l'invitation et de l'accueil chaleureux que vous avez bien voulu nous accorder. J'ai été très heureux d'y répondre car elle me donne l'occasion de vous apporter pour la première fois le message de mon gouvernement. Il y a déjà quelque temps que j'attendais l'occasion de venir causer avec vous en personne. J'ai cependant l'impression que nous sommes déjà animés par une confiance mutuelle et qu'un dialogue véritable a été engagé entre certains membres de mon gouvernement et vos représentants. Dès mon entrée dans cette salle, j'ai compris la raison du thème de votre congrès "Joie de vivre". J'espère que mes paroles pourront contribuer en quelque sorte à cette "joie".

Vous savez aussi bien que moi que la survie du fait français au Manitoba a été souvent menacée. J'espère qu'avec votre collaboration nous parviendrons à l'assurer et à prévoir son épanouissement. **Notre formule n'en sera pas une de "grandualisme faux"**, c'est-à-dire qui n'aboutit à rien. Notre politique, au contraire, entend pourvoir autant de moyens que possible pour éviter l'assimilation continue qui prive une population de sa langue et de sa culture. Nous ne prétendons pas pouvoir régler tous les problèmes d'un coup de chiffon ou de crayon mais, par contre, vous pouvez compter sur notre initiative et notre conviction. Notre ambition n'est pas de refaire l'histoire que nous connaissons tous mais plutôt d'envisager un avenir qui répondra à vos aspirations. Grâce à cette attitude, nous réussirons sans doute à réaliser au Manitoba une société qui pourra servir d'exemple au Canada tout entier.

Vous me permettrez de reprendre le thème d'un de mes discours, alors que je disais: "Nos projets d'avenir pour la prochaine session devront poursuivre nos intentions de concrétiser au Manitoba le principe d'une démocratie sociale". Il s'ensuit que "notre gouvernement proposera des mesures progressives dans le domaine des droits de l'homme et de la liberté de l'individu". Notre premier discours du Trône "nous a engagé à protéger et rehausser la liberté et la dignité de chaque citoyen".

Je crois fermement que les droits au Canada doivent être les mêmes pour tous d'un océan à l'autre. Voilà la base même de notre politique. Votre gouvernement a déjà commencé à traduire dans les faits ce principe en créant le secrétariat permanent des relations fédérales-provinciales. Vous savez que M. Laurent Desjardins en est son directeur. La première tâche du secrétariat est d'apporter des solutions à tous les problèmes qui se rattachent à l'enseignement du français. Il devra aussi promouvoir les diverses cultures au Manitoba. J'espère que votre société fera connaître au secrétariat de M. Desjardins toutes ses préoccupations et tous ses désirs.

Nous reconnaissons l'importance de la minorité officielle de langue française au Manitoba. Cette population a, par héritage, des aspirations linguistiques et culturelles qui lui sont propres et qu'elle a maintenues malgré tout. Nous sommes convaincus qu'il faut maintenant regarder en avant et construire pour les générations qui nous succéderont. Ces générations auraient raison de nous formuler des reproches si nous ne prenons pas la peine de manifester aujourd'hui de la clairvoyance et de la bonne volonté. Ce n'est qu'en adoptant cette attitude que nous réaliserons un nouveau point de départ. Et pourquoi pas au cours de l'année du centenaire?

L'avenir bilingue de notre province repose en grande partie sur nos lois scolaires. Nous entendons bien y apporter les changements nécessaires pour que vos enfants et nos enfants aient toutes les facilités pour se prévaloir d'une formation dans leur langue maternelle d'abord, et dans une langue seconde ensuite. **A cette fin, nous entendons proposer dès la prochaine session des lois qui permettront l'enseignement en français de la maternelle à la douzième année, dépassant de beaucoup le 50 pour cent déjà prévu dès les années primaires.** Nous ne faisons pas abstraction de la complexité d'un tel programme et les mesures prises par l'Ontario et le Nouveau-Brunswick seront pour nous des guides précieux. Les droits du choix des parents et des divisions scolaires ne seront pas lésés, mais ils auront au moins un choix véritable. La mise en marche de ce programme évoluera selon les ressources à notre disposition. Un programme plus réaliste d'enseignement en français nous semble prioritaire dans les régions scolaires où la majorité s'exprime déjà dans cette langue. Tout en maintenant un niveau d'éducation très élevé, nous espérons que les enfants de notre province pourront bientôt connaître les deux langues officielles du Canada.

Un tel programme exigera évidemment un grand nombre de professeurs qualifiés, dont la formation académique tiendra compte des aspirations et de l'évolution linguistique. Pour cela nous espérons établir dès l'an prochain un collège pédagogique pour la formation de ces professeurs. En plus, nous voulons donner au ministère de l'éducation et à tout ce qui s'y rattache une dimension qui tiendra compte de cette nouvelle orientation au Manitoba. A cette fin nous nous efforcerons d'adopter les recommandations du deuxième volume de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme en autant que cela s'avère possible dans notre province. Ce volume, comme vous le savez, donne une orientation très claire sur la façon de maintenir et d'enseigner les langues officielles partout au Canada. Les modalités d'application du programme fédéral telles qu'énoncées récemment seront discutées avec beaucoup d'objectivité et nous souhaitons en retirer tous les bénéfices possibles pour nos Manitobains. Qu'il suffise de dire que nous avons déjà demandé à MM. Toupin et Desjardins de s'assurer que le Manitoba ait sa juste part des 50 millions de dollars offerts par le gouvernement fédéral.

Le Manitoba à notre avis a tout avantage à se donner un caractère bilingue autant par la parole que par son visage. Votre gouvernement, à cet effet, adoptera des politiques favorables au développement bilingue particulièrement dans les régions à majorité francophone sans négliger pour autant l'aspect culturel pluraliste de notre province.

Concrètement, je suis heureux de vous annoncer, ce soir, la création d'un centre culturel à St-Boniface pour répondre tout spécialement aux besoins de la communauté francophone du Manitoba. Ce Centre culturel sera financé par des octrois du fédéral et du provincial et par le support financier et moral des membres de la Société Franco-Manitobaine.

Je tiens à rendre hommage, à cette occasion, à un collègue que je connais bien maintenant: votre ministre de la Consommation et des Corporations, M. Toupin. M. Toupin est un des vôtres, et en plus un homme qui travaille très fort et qui est fier de son héritage. Il sait très bien se préoccuper autant des problèmes linguistiques et culturels que des problèmes des consommateurs. (1)

En terminant, mes chers amis, je vous prie de croire à la sincérité de toutes mes paroles. Je vous répète que nous n'avons pas la réponse à tout. Nous commençons seulement à prendre en main les problèmes. Je suis confiant cependant, qu'avec la collaboration d'une Société comme la vôtre, nous pourrons progresser ensemble plus rapidement dans la bonne voie. Je souhaite beaucoup de succès à votre congrès.

(1) Ici, M. Schreyer a quitté son texte pour souligner que ces remarques s'appliquaient également à M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, et à M. Jean Allard, député de Rupertsland.

Les échanges entre la France et le Canada tendent à s'accroître et à s'intensifier

- **L'ambassadeur de France au Canada, M. Pierre Siraud, était au Manitoba les 3 et 4 décembre. A cette occasion il accordait une brève interview à La Liberté et le Patriote.**

Depuis quelques années, surtout depuis la visite du président de Gaulle au Québec en juillet 1967, les rapports entre la France et le Canada ont fait, dans la presse anglophone du pays, des manchettes souvent plus aptes à fausser les perspectives qu'à éclairer les esprits sur la réalité.

Voilà pourquoi la récente visite à Winnipeg de l'ambassadeur de France au Canada, M. Pierre Siraud, a permis aux journalistes locaux, qui ont voulu en profiter, de faire le point sur l'état actuel des relations entre la France et le Canada.

En résumé, disons que tout n'est pas aussi négatif, ni aussi tendu que certains communiqués de presse et même certains hommes politiques du pays ont voulu le laisser croire.

Prenons tout d'abord les échanges économiques et culturels. L'on sait qu'en 1965 la France et le gouvernement canadien signaient des accords permettant entre les deux pays des échanges et une certaine réciprocité dans ces deux domaines. De plus, et dans les cadres mêmes de ces accords franco-canadiens — M. Siraud a tenu à le souligner —, la France a pu conclure des ententes avec certaines provinces dont, notamment, le Québec.

Depuis, les deux pays ont établi des programmes qu'une commission conjointe évalue et revise chaque année.

Dans le domaine culturel, les résultats sont assez bien connus: échanges de professeurs et d'enseignants, bourses d'études, tournées théâtrales, pour ne citer que quelques exemples. M. Siraud a fait remarquer que la France met cent vingt bourses à la disposition d'étudiants canadiens non-québecois.

Au plan économique, les rapports franco-canadiens ont probablement été moins impressionnants. L'ambassadeur Siraud nous a appris cependant qu'au cours des huit premiers mois de 1969, les ventes de la France au Canada ont augmenté de 33%. Mais la balance pour la même période favorise nettement le Canada qui a accru de 48% ses exportations vers la France. M. Siraud est d'avis que les Français pourraient diversifier davantage leur commerce avec le Canada. Jusqu'ici, ils se sont trop limités aux produits traditionnels tels que vins, haute couture et autres objets de luxe, malgré que leur matériel électronique devienne de plus en plus connu et pénètre même le marché manitobain.

A propos de ces échanges entre la France et le Canada, M. l'ambassadeur Siraud a affirmé sans ambages que tout se passe dans un véritable esprit de coopération. "La réciprocité est à l'ordre du jour, a-t-il dit, comme c'est naturel d'ailleurs entre pays développés". Si l'on croyait que les échanges culturels entre les deux étaient plutôt à sens unique (c'est-à-dire de la France vers le Canada), il faudrait corriger cette impression, car la réalité est tout autre. "La France, de déclarer M. Siraud, a beaucoup à retirer du Canada, tant dans le domaine culturel que technique".

La visite de l'ambassadeur français dans les provinces du blé devait nécessairement l'amener à se faire interroger sur le grand problème du blé. Quant aux agissements plutôt discutables que certains grands producteurs de céréales se sont permis pour contourner les ententes internationales sur le prix de soutien, M. Siraud a rappelé que des réunions de la Commission mondiale du blé ont révélé que les attitudes que l'on avait reprochées à la France, d'autres pays s'en étaient rendus eux-mêmes coupables.

En outre, M. Siraud a fait remarquer que dans les pays membres du Marché Commun, le commerce des céréales relève d'un organisme spécial qui détermine les prix et que, par conséquent, en cette matière la France est dépendante des autorités communautaires et ne participe au marché mondial que par l'entremise de la Communauté européenne.

C'est sur cette question que nous avons dû quitter l'ambassadeur Siraud. Le manque de temps l'a empêché de satisfaire pleinement notre curiosité. Il reste toutefois que si l'on en juge par l'accueil que lui ont réservé les milieux officiels du Manitoba, sa mission a été bien accomplie et qu'un commerce culturel et économique plus intense entre les deux pays donnera à leur amitié l'occasion de grandir.

J.-P. A.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

Les rendez-vous de l'inspiration

Un sondage mené en Grande-Bretagne révèle que la majorité des innovateurs trouvent leur inspiration "dans les nues". 27 pour cent des répondants ont déclaré que c'est lorsqu'ils sont dans un demi-sommeil, bien étendus dans leur lit, que leur viennent les idées les plus brillantes; 20 pour cent, lorsqu'ils marchent au grand air ou montent à cheval; 20 pour cent, en voyage; 13 pour cent, à l'église; 13 pour cent, assis près d'un feu de cheminée; 7 pour cent, à un dîner officiel.

La prochaine fois que vous verrez un homme à moitié endormi sur le dos d'un cheval, près du feu ou à un dîner officiel... chut! ne le dérangez pas!

Industrie, n. 265

Opinion libre

Le salon des beaux-arts du Centre Culturel

Quelques questions.

Dans sa lettre "Du fumier ou de l'art" (La Liberté et le Patriote, 10 décembre 1969), Mme Noëlie Pelletier voulait sans doute faire une mise au point sur l'exposition qui eut lieu récemment au Centre Culturel, mais malgré ses bonnes intentions, elle semble avoir semé plus de confusion qu'elle n'a jeté de lumière. Aussi lui demanderais-je de clarifier sa pensée dans le prochain numéro de cet hebdomadaire.

Que certains aient aimé l'exposition, voilà qui est très bien. Que d'autres ne l'aient pas aimée, voilà qui est encore bien. L'artiste doit accepter toutes les opinions de son public. C'est le sort qu'on lui a réservé.

Les commentaires de Mme Pelletier cependant sont tellement équivoques qu'il nous est difficile de connaître sa véritable pensée. Et c'est précisément ce genre d'ambiguïté que l'artiste rejette. Reproche-t-elle à l'artiste de se moquer des gens ou au public d'ignorer la nature et la fonction réelles de l'activité artistique? De toute façon ce sont là des propos dignes de discussion ouverte car le lecteur ayant participé à l'exposition en tant que spectateur et se posant donc déjà certaines questions, en tirerait grand profit.

Si, au contraire, elle s'en prend à l'organisation de l'exposition, c'est autre chose. L'organisation n'a impliqué que cinq à six personnes, dont la directrice, des volontaires et des amis. Ces gens ont fait un travail de coulisses et, comme il se doit, ce travail était resté ignoré du grand public. Par conséquent, si les griefs de Mme Pelletier s'adressaient à ces quelques individus (à cause d'un malentendu qui se serait produit entre eux et dont elle et d'autres auraient souffert) n'aurait-il pas été plus souhaitable qu'elle en eut fait part directement aux responsables de la S.F.M., au lieu de répandre et d'amplifier ainsi le mauvais esprit par toute la population? Devons-nous toujours avoir recours à la presse?

Jusqu'ici tout avait contribué à donner à l'exposition un cachet mi-professionnel (salles d'exposition adéquates, un chic catalogue, la qualité des oeuvres...). Les Franco-manitobains pouvaient en être fiers. Mais voici que la lettre de Mme Pelletier vient jeter l'ombre non seulement sur l'organisation, mais sur l'honnêteté des participants et la valeur même d'une telle initiative.

Si elle a ressenti de la part des organisateurs certaines lacunes dans le domaine des relations humaines, ne devrais-je pas malheureusement en ressentir un peu dans son propre geste fort inopportun?

Canadiens français, quand apprendrons-nous vraiment à travailler ENSEMBLE?

Amicalement,

Bernard-R.-J. Mulaire,
participant,
St-Boniface,
le 12 décembre 1969.

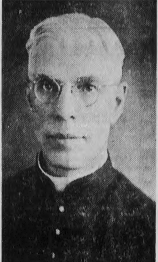
Un Manitobain parmi les lauréats des Concours littéraires

Le Père Antoine Champagne, de St-Boniface, s'est vu décerner récemment, par les Concours littéraires du Québec, une bourse de $1,350 pour son ouvrage sur "Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest" qui a été publié l'année dernière aux Presses de l'Université Laval.

Le P. Champagne est également l'auteur d'une étude sur les origines de la famille Riel.

Les Concours littéraires du Québec ont été créés en 1922 dans le but d'encourager les lettres et les sciences et, par la suite, de favoriser la publication des oeuvres des écrivains et chercheurs canadiens vivant au Québec et dans les autres provinces du Canada.

Les Concours littéraires comportent cinq sections: le roman, les sciences humaines, l'histoire et la géographie, la poésie et les ouvrages en langue anglaise.



Père Antoine Champagne

Pierre Ménard et Jacqueline Robitaille, de la Commission Dumont à St-Boniface

Les 8, 9, 10 et 11 décembre, la Commission Dumont sur le rôle des laïques dans l'Eglise envoyaient deux sociologues montréalais pour interroger des citoyens de St-Boniface. Déjà plus de 500 groupes du Canada français ont discuté avec ces jeunes chercheurs.

Si la Commission Dumont s'appuie sur la recherche scientifique, réalisée par différents groupes de chercheurs, elle compte également favoriser au maximum l'expression libre d'opinions de tous les citoyens intéressés à s'exprimer sous la forme de mémoires ou de rencontres de groupes.

Le Comité de liaison de St-Boniface organisera, en fin de janvier, des journées de leadership pour les représentants locaux. Les délégués (30 par session) travailleront en participation avec un animateur spécialisé. Ils étudieront ensemble les meilleures méthodes à suivre pour favoriser l'expression libre d'opinions et les diverses façons de présenter des mémoires aux séances publiques du printemps prochain.

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser au Comité de liaison de la Commission Dumont, 662, rue Taché, St-Boniface.

Rita Bisson, secrétaire
(téléphone: 256-7665)

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. l'abbé Noël Delaquis, 151, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, du 15 décembre.

Mme Yvette Craig, 378, Place Gaboury, St-Boniface, du 17 décembre.

M. le magistrat Robert Trudel, 393, Westmount, St-Boniface, du 17 décembre.

M. Noël Dionne, 554½, rue Des Meurons, St-Boniface, du 18 décembre.

M. Edouard-J. Lafrenière, 370, chemin Speers, St-Boniface, du 19 décembre.

Dr Georges-A. Sabourin, 521, Lyndale Drive, St-Boniface, du 20 décembre.

Nos lecteurs nous écrivent

Certaines précisions au sujet de la situation économique de la France

Comme vous le savez, je lis régulièrement votre hebdomadaire dont bien des éditoriaux, articles, correspondances revêtent un vif intérêt.

J'avais, il y a quelque temps, relevé deux correspondances de Jacques Douai intitulées "La France à un tournant". Bien des affirmations contenues dans ces textes sont sujettes à caution.

Il y a d'abord le fait que la France a pris un "tournant" en 1959 par son adhésion, dans de difficiles conditions pour elle, à la Communauté Economique Européenne. Depuis lors, la France continue dans la voie amorcée par ce "tournant", et y rencontre des parcours divers, parfois malaisés, comme en ce moment-ci.

Ceci dit, les principales assertions techniques contestables dans cette correspondance sont les suivantes:

1 — Il n'y a pas 3,300,000 fonctionnaires en France. Au 31 décembre 1969 il y aura 1,867,900 fonctionnaires, dont 711,000 pour l'Education Nationale, la Jeunesse et les Affaires Culturelles. Depuis 1952 l'effectif des fonctionnaires est passé, en France, de 1,508,100 à 1,867,900, soit une augmentation de 359,800. Or les personnels de l'Education ont augmenté, pendant cette même période, de 263,200 à 711,000, ce qui fait 447,800. Ceci pour faire face à l'accroissement considérable de la population écolière et étudiante.

Parmi les fonctionnaires sont inclus 284,000 militaires de carrière.

D'autres départements ministériels ont donc vu leurs effectifs diminuer. Le plus touché de ceux-ci est le Ministère de la Défense dont les fonctionnaires civils ont, de 1952 à 1969, diminué de 26,5% et les fonctionnaires militaires de 42,7%.

L'auteur a dû additionner aux fonctionnaires de l'Etat, les personnels des Sociétés nationalisées ou en régie, peut-être même les personnels municipaux, etc... On arriverait à des chiffres non moins impressionnants en procédant de même pour la plupart des pays d'Europe occidentale — Royaume-Uni compris — et même pour le Canada.

2 — Dans les données "économiques" citées par l'auteur, je ne relèverais que celles qui traitent des exportations, du Produit National Brut (P.N.B.), et de Production Industrielle. Il y a lieu de remarquer que lorsque l'on veut faire des comparaisons statistiques entre plusieurs pays la difficulté consiste à choisir les années de références.

Pour ce qui concerne les difficultés actuelles du commerce extérieur, provenant d'un excédent des importations, il ne faut pas perdre de vue qu'elles se situent à un niveau élevé. D'après des statistiques de l'O.N.U., les exportations françaises ayant triplé de 1958 à 1968, la France s'est trouvée, en 1968, au 5e rang des pays exportateurs, pays socialistes compris, très près derrière le Japon.

Pour la production industrielle l'O.N.U. a établi une statistique basée sur la période de 1961-1968, l'année de référence étant considérée comme judicieuse. Il en découle notamment que pendant cette période la production industrielle a augmenté de 38,8% en France et de 38,7% en Allemagne Fédérale. L'année 1959 choisie par l'auteur des articles pour ses références fut une année défavorable à la France pour des raisons connues, mais favorable à ses concurrents.

Quant au P.N.B. national, les statistiques de l'O.C.D.E. font état de l'accroissement suivant pendant la période 1964-1968 entre quatre pays partant d'un niveau "moyen": Etats-Unis 38%, France 34%, Royaume-Uni 31%, Allemagne 27%.

L'O.C.D.E. retrouve le même classement pour le P.N.B. par tête d'habitant.

Les difficultés actuelles de la France sont d'avantage d'ordre financier qu'économique, comme l'ont remarqué les experts de l'O.C.D.E. et du Marché Commun.

La "conjoncture économique" a été très élevée en 1968, en dépit de 4 semaines d'interruption, grâce à une forte fièvre de rattrapage après juin.

Cette haute conjoncture s'est poursuivie pendant les neufs premiers mois de 1969. Les exportations, prises dans leur ensemble, continuent d'augmenter, de même que la production industrielle et le P.N.B.

L'une des causes des difficultés financières a été la poussée considérable de la demande qui a provoqué une hausse importante des exportations, donc un déficit extérieur grandissant, lequel a affaibli la position du franc. Cet affaiblissement a provoqué une crise de confiance avec pour corollaire la baisse du niveau de l'épargne. L'"encadrement" du crédit, pratiqué ailleurs qu'en France, n'est qu'une mesure de circonstance.

Enfin, et c'est important, cette crise financière n'a pas ralenti l'expansion économique. D'autre part la France a déjà commencé des remboursements sur les crédits qui lui avaient été faits il y a un an.

A titre d'appendice je précise que les augmentations des taux de production industrielle ou du P.N.B. doivent être placées dans leur situation relative. Ainsi le P.N.B. par tête part du niveau de $3,200 environ aux U.S.A. en 1964 — pour reprendre la statistique O.C.-D.E. Pour la France il part du niveau approximatif de $1,900 et de $1,700 pour l'Allemagne Fédérale, et de $1,800 pour le Royaume-Uni.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Philippe Bourdon,
Consul de France,
Winnipeg,
le 8 décembre 1969.

FILMS à l'écran

- **Les chiffres placés après le troisième alinéa réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.**
- **A la fin du texte est indiquée, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes! (e) enfants, (a) adolescents.**

Fraulein Doktor

Eastmancolor. Drame d'espionnage réalisé par Alberto Lattuada. Principaux interprètes: Suzy Kendall, J. Booth, Kenneth More.

Scénario: Pendant la guerre 14-18, une espionne allemande surnommée Fraulein Doktor se rend en Ecosse avec deux compagnons pour organiser l'assassinat d'un général anglais. Les deux hommes sont capturés... mais l'espionne s'esquive et poursuit son projet. Réussira-t-elle? Qu'adviendra de ses compagnons.

Commentaire: Lattuada a, semble-t-il, voulu introduire dans son film une certaine critique du métier d'espionnage et il en montre en images éloquentes les aspects sordides et cruels. Même si la progression de l'intrigue n'est pas toujours très claire, l'intérêt se maintient à un bon niveau. Le récit culmine en une vision proprement hallucinante de l'emploi des gaz dans la guerre des tranchées. Suzy Kendall a un jeu énigmatique qui convient assez bien à son personnage.

Ce film soigné présente les aspects cruels et déshumanisants du métier d'espion. On y évoque des moeurs anormales avec une relative discrétion.

• • •

Le vieil homme et l'enfant (The Two of Us)

Commentaire: Ce film profondément humain, où s'entremêlent, sans heurts et dans un climat chaleureux, drame, tendresse et comédie, est une réussite. Un style d'une grande sobriété et un sens rare de l'observation confèrent à cette suite de petits tableaux aussi charmants qu'émouvants — une grande force de persuasion. Michel Simon et le jeune Alain Cohen sont bouleversants de vérité.

Sous une forme anecdotique, ce film constitue un plaidoyer éloquent contre le racisme et les préjugés qui l'accompagnent.

• • •

Chastity

Drame psychologique.

Commentaire: Assez prétentieux, ce film reste presque toujours en-deça des ambitions de son auteur, même s'il comporte quelques moments mieux venus. Le scénario, écrit spécialement pour la vedette par son mari, ne manque pas de notations humaines justes et sympathiques, mais le personnage de l'héroïne demeure trop schématique et l'ensemble fait plutôt superficiel. La mise en scène et la photographie sont agréables et Cher fait montre d'un talent authentique de comédienne.

De facture inégale, ce film présente une jeune déséquilibrée qui cherche confusément à donner un sens à sa vie. L'ensemble comporte des scènes d'inconduites et quelques images suggestives.

• • •

Butch Cassidy and the Sundance Kid

Ce film original et soigné raconte de façon ironique l'histoire de deux bandits dont la justice finit par triompher. Il comporte des violences meurtrières.

• • •

The Graduate

Par le truchement d'une étude de moeurs passablement réaliste, l'auteur fait la critique du comportement matérialiste et hédoniste d'une certaine société. L'ensemble contient des scènes osées.

• • •

Prudence and the Pill

Sous le couvert d'une comédie, le film accumule les situations scabreuses, faisant bon marché des liens conjugaux et des impératifs moraux dans les relations sexuelles.

Titre et contenu des premières émissions de '70

4 janvier 1970 — Moi, toi, nous et qui encore? — Les hommes ont tendance à se réunir pour travailler, échanger, fêter. Ils vivent ensemble. Parfois dans l'amour; parfois pas. Quelle est la pensée, le projet de Jésus à cet effet? Ne venait-il pas rassembler tous les hommes? Et quelle est la place de l'Eglise dans ce rassemblement multiforme? L'Eglise, un rassemblement? Une question abordée à l'émission "Le temps s'ouvre", à votre poste de télévision.

11 janvier — Faut-il être tous du même avis? — Les catholiques doivent-ils être tous du même avis? Le sont-ils de fait? Conservateurs et avant-gardistes sont-ils fils de l'Eglise et à quelles conditions? Et qu'en pense un évêque, premier responsable de l'unité dans l'Eglise? Tel est le sujet de la prochaine émission télévisée de "Le temps s'ouvre".

Chronique de CBWFT

Hors jeu

"Bécaud & Co", un portrait musical en couleur de Monsieur 100,000 volts, réalisé par l'as du variété Jean-Christophe Averty, sera présenté dans le cadre de **Hors jeu**, le mercredi 24 décembre, à 20 h.

Le populaire chanteur A. Bécaud interprétera: Quand le spectacle est terminé, Générique, le Pierrot qui danse, Ma petite lumière, les Cloches, Rosy and John, le Jour où la pluie viendra, la Rivière, le Petit Oiseau de toutes les couleurs, Mademoiselle Lise, Mes hommes à moi, Catch Me, Seul sur son étoile, Nathalie, les Petites Mad'maselles, Je reviens te chercher, l'Orange, la Grande Roue, L'important, c'est la rose, Et maintenant et l'Enterrement de Cornélius.

Soulignons que cette émission a remporté, l'an dernier, la Rose d'or de Montreux, au 8e concours international d'émissions de variétés.

Au poste CBWFT

JEUDI 18 DECEMBRE
2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—Les Chevaliers du Ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Boeing, Boeing"
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au Point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine.
11:00—Cinéma: "Jack l'éventreur"

VENDREDI 19 DECEMBRE
2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "L'attaque dura sept jours"

SAMEDI 20 DECEMBRE
1:30—Les cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Les cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein-feu l'Aventure (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "A pied, à cheval et en spoutnik"
9:30—Zéro un Londres
9:55—Le bonheur conjugal
10:23—Politique fédérale: Libéral
10:30—Les Couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Piège pour Cendrillon"

DIMANCHE 21 DECEMBRE
2:00—Tennis
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain (C)
5:00—5D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Prisme (C)
11:00—Cinéma: "Les amants de Téruel"

LUNDI 22 DECEMBRE
2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Salut Jean-Pierre (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Tant qu'il y aura des femmes"

MARDI 23 DECEMBRE
2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "La dernière torpille"
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "La Douce"

MERCREDI 24 DECEMBRE
2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Hors jeu: "Gilbert Bécaud et Co." et "Vacances en Suisse"
11:00—A communiquer

• • •

Pour autres émissions voir horaire de la semaine précédente

JEUDI 25 DECEMBRE
8:30—Rue de l'Anse
6:30—Monsieur Magoo (C)
7:15—Le téléjournal et Sport
7:30—Chantons Noël
8:00—Les grands films: "Citoyen de nulle part"
10:00—Cendrillon (C)
11:00—Cinéma: "Le Cardinal"

VENDREDI 26 DECEMBRE
7:30—Au Point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "Monsieur Ripois"

SAMEDI 27 DECEMBRE
2:00—Mes trois fils (C)
2:30—Cent millions de jeunes
8:00—Cinéma: "La valse de Paris"
10:00—Le bonheur conjugal
11:00—Cinéma: "L'amour, c'est mon métier"

DIMANCHE 28 DECEMBRE
1:45—Tennis
11:00—Cinéma: "La fin de Napoléon à Ste-Hélène"

LUNDI 29 DECEMBRE
11:00—Cinéma: "Adua et ses compagnes"

MARDI 30 DECEMBRE
7:30—Cinéma du mardi: "L'appartement des filles"
11:00—Ciné-club: "Barberousse"

MERCREDI 31 DECEMBRE
4:00—Light Up and Sing
4:30—Fanfreluche (C)
8:00—Cinéma: "La vieille dame indigne"
9:30—La paire gagne
10:00—Les incorruptibles
11:00—A communiquer
11:35—Bye Bye '69
12:20—Ciné-nuit: "L'assassin connait la musique"

Emissions à CKSB

Mercredi 24 décembre 1969
10.00-11.00 — Le Père Legault veille avec vous
11.00-11.30 — L'enfant à l'étoile de Gilbert Bécaud
11.30-12.00 — Chorale de la paroisse du Précieux-Sang — Direction, Gilbert Cormier; organiste, Mlle Annette Painchaud; commentateur, Georges Forest.
12.00- 1.15 — Messe de minuit, Précieux-Sang
1.15- 4.00 — Réveillon

Jeudi 25 décembre
7.55- 8.00 — O Canada
8.00- 8.30 — D'où viens-tu bergère
8.30- 9.00 — Chantons Noël: La Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois
9.00- 9.05 — Nouvelles
9.05-10.00 — Chantons Noël: Pierre Boutet, orchestre philarmonique de Philadelphie
10.00-10.05 — Nouvelles
10.05-10.30 — Chantons Noël: Chorales "La Chanterelle" et "La Sarabande"
10.30-11.00 — Les Joyeux Troubadours
11.00-11.05 — Nouvelles
11.05-12.00 — Chantons Noël: Jules Bruyère, Colette Boky, choeurs Elizabeth Brasseur, orchestre Percy Faith
12.00-12.10 — Radio journal et sports
12.10- 1.00 — Chantons Noël: Monique Miville-Deschênes, les Djinns, orchestre Paul Mauriat
1.00- 1.30 — Chantons Noël: Chorales du district scolaire de St-Boniface
1.30- 2.00 — Noëls traditionnels
2.30- 3.00 — Chantons Noël: Orchestre Percy Faith, album Alléluia
3.00- 3.05 — Nouvelles
3.05- 5.00 — Noëls populaires: Mireille Mathieu, Sacha Distel, Mme Bolduc, Ginette Reno, Bert Kaempfert, Three Suns, etc.
5.00- 5.10 — Radio journal et sports
5.10- 5.30 — Voeux
5.30- 6.00 — Chantons Noël: E. Power Biggs, organiste et Mathé Altéry
6.00- 6.05 — Nouvelles
6.05- 6.45 — Chantons Noël: Richard Verreau, orchestre Leroy Anderson
6.45- 6.55 — Carnet mondain, avis de décès
6.55- 7.00 — Nouvelles
7.00- 7.30 — Divertissement pastoral
7.30- 8.00 — Eloges
8.00- 8.30 — Récital
8.30- 9.00 — Chorale
9.00- 9.30 — Horizons
9.30- 9.40 — Radio journal
9.40-11.00 — Les chefs-d'oeuvre de la musique
11.00-12.00 — Vienne la nuit
12.00 — Fermeture, O Canada

SOUS LE TRÈFLE D'OR

Les Guides et Jeannettes de la paroisse Cathédrale eurent l'occasion de témoigner leurs remerciements à M. l'abbé Gérard Lévêque, le dimanche 7 décembre, à un thé-rencontre. M. l'abbé Lévêque fut aumônier du mouvement guide durant quatre ans et demi.

L'enthousiasme des parents à la contribution des petits fours fut des plus encourageants pour les organisatrices. La variété ne manquait pas.

Le local guide, qui se trouve dans la sacristie de l'ancienne cathédrale, était rempli de parents, de Guides et Jeannettes, de 2 h à 4 h p.m. Après le petit discours de M. l'abbé L.-P. Jean, aumônier actuel, on présenta une bourse à l'invité d'honneur.

M. l'abbé Lévêque exprima ses remerciements en rappelant les bons moments passés parmi les Guides.

Un merci sincère à tous ceux qui ont contribué à faire de ce thé un succès.

Une soeur guide

Carnet universitaire

Les amateurs de films pourront maintenant devenir des critiques et des analystes de films de long métrage en s'inscrivant au cours de dix semaines offert par le département des Cours populaires de l'Université de Manitoba en collaboration avec l'Association des professeurs d'anglais. Les cours commenceront le mercredi 14 janvier pour se terminer le 18 mars et comprendront des conférences, la présentation de films et des discussions.

On fera des analyses au point de vue artistique et aussi sur la portée de l'influence des films sur la société moderne en étudiant Marshall McLuhan.

Comme le nombre de participants est limité, on suggère de faire parvenir sa demande dès maintenant car les candidats seront inscrits selon la date de réception de la lettre.

Pour plus d'information, on est prié de se renseigner auprès de Mme Lynne MacFarlane, bureau des relations extérieures, 474-9518, ou d'écrire à Extension Division, University of Manitoba, Fort Garry.

A l'Affiche

Beaux-Arts

La troisième exposition de la saison du Centenaire présentera à compter du 18 décembre jusqu'au 18 janvier des peintures récentes d'Ivan Eyre à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg.

Né en Saskatchewan, M. Eyre étudia aux universités de Saskatchewan, de Manitoba et de Dakota-Nord. Ses oeuvres ont été exposées à Montréal, Winnipeg, Mount Allison comme collection et séparément à la Galerie Nationale d'Ottawa, où l'artiste reçut un prix du Conseil national des Arts. Ivan Eyre est instructeur à l'Ecole des Beaux-Arts de l'université de Manitoba.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Ligue des 5 quilles

Félicitations à l'équipe McCarthy qui s'est classée première dans la 2e série.

Equipe	Points
Ed. McCarthy	87
E. Rougeau	83
M. Morier	77
A. Girard	74½
H. Sala	71½
M. Théoret	68
D. Nolin	65
J.-L. Jubinville	64

Records à date

H-1-P: Edgar Rougeau, 338 points.

H-3-P: Alphonse Girard, 840 points.

Equipes — Sans handicap — H-1-P: M. Théoret, 1007; H-3-P: H. Sala, 2600. Avec handicap — H-1-P: M. Théoret, 1229; H-3-P: E. Rougeau, 3270.

N'oublions pas notre tir de dindes vendredi en même temps que l'ouverture de la 3e série. Bonne chance à tous!

Rigoletto

100 "NONS"

Une salle comble de 80 personnes applaudissait les artistes au 100 Nons, samedi soir 13 décembre. Nous avions le plaisir d'accueillir à cette soirée de Suzanne Jeanson, des débutants de St-Claude ainsi que Gérard Curé. On peut dire que c'était bon — même si la machine à Coke a tari peu après l'ouverture de la Boite!



Evelyne Martelle

Evelyne Martelle, déjà débutante l'an dernier, interpréta "Un jour mon rêve" avec un certain degré de charme, comme pour ses autres chansons. Nous l'encourageons à venir plus souvent laisser éclater ce potentiel encore un peu caché. Suzanne Chatel, fleur chantante de l'été, semblait tout à fait à l'aise sur la scène quoiqu'elle pourrait se décontracter un peu plus.

Bravo, nous avions des gars pour débutants. Avec Suzanne, Gilbert Gaudet et Gérald Tétrault formaient un joli trio folklorique. C'était une chanson par Gérald lui-même. La prochaine fois cependant, il faudrait peut-être surveiller la santé des accords de la guitare. Sauf pour ces petits problèmes techniques, nos débutants ont très bien fait.

Une autre tranche de spectacle a été offerte par Gérard Curé. Gérard s'est accroché un peu dans ses mots. Il faut comprendre que ses chansons étaient en majorité des nouvelles, ce qui taxait passablement la mémoire. "L'amour te ressemble" fut bien réussi.

Notre maitre de cérémonies pour la soirée, Gérald Allard, revenu de ses études à l'Université Laval pour les vacances, présenta Suzanne Jeanson avec un paquet québecois d'exclamations comme "formidable".

O là, là, la Suzanne, ça faisait tout un dessert. Avec une chaleur dans sa voix, mignonne à part ça, Suzanne a su plaire à ses auditeurs. Tantôt nous chantions avec elle une chanson scoute, tantôt on imitait le vent comme introduction à l'une ou à l'autre de ses chansons. "La fenêtre" et "Le toit de ma maison", interprétations de la vedette grecque, Nana Mouskouri, ont été chantées avec un charme surprenant. Nous encourageons Suzanne à devenir de plus en plus professionnelle.

Un spectateur faisait remarquer que l'orchestre, avec ses introductions musicales aux chansons, permettait à la chanteuse de se mettre "dedans".

Samedi et dimanche, 20 et 21 décembre, les artistes invités seront **Gérald Paquin** et **Michelle Pelletier.**

Comité de publicité

Concert à l'école de Lorette

La fanfare des écoles de Lorette, sous la direction de M. Louis Speliers, donnera un concert à l'école Lagimodière de Lorette le 18 décembre, à 8 heures du soir. La somme recueillie dans le plateau placé à l'entrée aidera à l'achat d'uniformes pour les membres de la fanfare.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

La soirée d'affaires du 3 décembre débuta avec une assistance nombreuse, parmi laquelle on remarquait M. l'abbé Louis-P. Jean, dont la régente nous annonça la nomination comme nouvel aumônier du Cercle. Nous lui souhaitons la bienvenue et saurons certainement profiter de ses bons conseils.

Nous avons reçu une lettre intéressante de notre digne régente d'Etat, Mme Weicker.

On nous demande de garder nos vieux journaux, catalogues, papeterie, etc. pour les Chevaliers de Colomb qui se serviront des revenus de leur vente pour la salle St-Amant. Vous pouvez vous adresser à Germaine Dupuis pour plus de détails.

Le Centre International demande aussi de la lecture française pour ses membres.

Les officières du Cercle de St-Boniface souhaitent aux membres, aux parents et aux amis un saint Noël et une Nouvelle Année heureuse et prospère.

La prochaine réunion d'affaires aura lieu le mercredi 7 janvier à l'hôpital Taché.

La rédactrice

Petite Note

Mme Joan Campbell, de Transcona, présidente de l'Association Progressiste-conservatrice fédérale de St-Boniface, a été élue secrétaire de l'Association Progressiste-conservatrice du Manitoba lors de l'assemblée annuelle de cette organisation, tenue récemment à l'hôtel Marlborough de Winnipeg. D'autres membres de l'exécutif élus à la même occasion sont M. Sidney Spivak, C.R., M.A.L., président, et Mme Thelma Forbes, de Rathwell, vice-présidente.

Message de Paul VI

Pour la célébration de la "Journée de la Paix", 1er janvier 1970

Il faut aujourd'hui nous éduquer à la paix CITOYENS DU MONDE. Vous qui vous éveillez à l'aube de cette nouvelle année 1970, pensez un instant: où mène le chemin de l'humanité? Un regard d'ensemble est aujourd'hui possible, un regard prophétique.

L'humanité est en marche, c'est-à-dire qu'elle tend vers une maîtrise toujours plus grande du monde: la pensée, l'étude, la science la guident vers cette conquête; le travail, l'outil, la technique accomplissent la conquête merveilleuse. Et à quoi sert-elle, cette conquête? A vivre mieux, à vivre plus intensément. L'humanité, limitée par le temps, cherche sa plénitude de vie, et elle l'obtient. Mais elle se rend compte que cette plénitude n'existerait pas si elle n'était universelle, si elle n'englobait tous les hommes. Et c'est pourquoi l'humanité cherche à étendre les bénéfices du progrès à tous les peuples; elle tend vers l'unité, vers la justice, vers un équilibre et une perfection que nous appelons la Paix.

Même lorsque les hommes travaillent contre la paix, l'humanité tend vers la paix. "Même les guerres se font en vue de la paix" (S. Augustin, De Civ. Dei, XIX, c. XII; PL 7, 637). La paix est la fin logique du monde présent; c'est le destin du progrès; c'est l'ordre final vers lequel tendent les grands efforts de la civilisation moderne (cf. Lumen Gentium, 36).

La Paix, condition du progrès

C'est pourquoi, aujourd'hui encore, le voeu de la Paix est le meilleur que Nous puissions formuler pour le temps qui vient. Paix à vous, hommes de l'an 1970. Nous annonçons la Paix comme fruit principal de la vie consciente de l'homme, qui veut voir la perspective de son itinéraire prochain et futur. Une fois de plus, Nous annonçons la paix, parce qu'elle est en même temps, sous divers aspects, principe et fin du développement normal et progressif de la société humaine. Elle est le principe, c'est-à-dire la condition: de même qu'une voiture ne peut avoir un bon fonctionnement si tous ses organes ne correspondent pas au dessein selon lequel elle a été conçue, de même l'humanité ne peut se développer avec efficacité et harmonie si la paix ne lui confère pas son propre équilibre initial. La paix est l'idée qui préside au progrès humain; c'est la conception vraie et féconde d'où procèdent une vie meilleure et l'histoire logique de nous autres, hommes. C'est une fin, c'est-à-dire le couronnement de l'effort, souvent laborieux et douloureux, par lequel nous, hommes, nous cherchons à soumettre le monde extérieur à notre service, et à organiser notre société selon un ordre qui reflète justice et bien-être.

La Paix n'est pas tranquillité immobile

Nous insistons sur ce point: la paix est la vie réelle du cadre idéal du monde humain. Avec cette remarque cependant: elle n'est pas à proprement parler une position statique, qui peut s'acquérir une fois pour toutes; ce n'est pas une tranquillité immobile. Ce serait mal comprendre la célèbre définition augustinienne, qui appelle la paix "la tranquillité de l'ordre" (De Civ. Dei, XIX, c. XIII; PL 7, 640), que d'avoir de l'ordre une conception abstraite, et que de ne pas savoir que l'ordre humain est un acte plus qu'un état; il dépend de la conscience et de la volonté de qui l'établit et en jouit, plus que des circonstances qui lui sont favorables; et tout en étant un ordre humain, il reste toujours perfectible, il est, par conséquent, en perpétuelle génération et évolution; c'est un mouvement toujours en progrès, comme l'équilibre du vol doit être à chaque instant soutenu par une force de propulsion.

L'éducation à la Paix

Pourquoi disons-Nous cela? Parce que nos paroles s'adressent spécialement aux esprits jeunes. Quand Nous parlons de paix, amis, nous ne vous proposons pas un immobilisme paralysant et égoïste. On ne jouit pas de la paix; on la crée. La paix n'est pas un niveau désormais atteint; c'est un niveau supérieur auquel toujours doivent aspirer tous et chacun. Ce n'est pas une idéologie soporifique; c'est une conception déontologique, qui nous rend tous responsables du bien commun et nous oblige à offrir chacun de nos efforts pour sa cause: la vraie cause de l'humanité.

Celui qui voudra se pénétrer l'esprit de cette conviction découvrira beaucoup de choses. Il découvrira qu'il faut surtout réformer les idées qui guident le monde. Il découvrira que toutes ces idées-forces sont au moins partiellement fausses, parce qu'elles sont particulières, étroites, égoïstes. Il découvrira que, au fond, une seule idée est vraie et bonne: celle de l'amour universel, c'est-à-dire celle de la paix. Et il découvrira combien cette idée est à la fois très simple et très difficile; très simple en elle-même: l'homme est fait pour l'amour, il est fait pour la paix; très difficile: comment peut-on aimer? comment peut-on élever l'amour à la dignité de principe universel? comment l'amour peut-il trouver place dans la mentalité de l'homme moderne, toute imprégnée de luttes, d'égoïsme et de haine? Qui peut dire qu'il possède l'amour en son coeur? l'amour pour l'humanité entière? l'amour pour l'humanité en puissance, l'humanité de demain, l'humanité du progrès, l'humanité authentique, qui ne peut être telle si elle n'est pas unie, non pas par la force ou un calcul intéressé, égoïste et trompeur, mais par une concorde de fraternité et d'amour.

Ce disciple de la grande idée de la paix découvrira alors qu'il faut aujourd'hui, tout de suite, une éducation idéologique nouvelle, l'éducation à la paix. Oui, la paix commence au plus profond des coeurs. Il faut d'abord la connaître, la reconnaître, la vouloir, l'aimer, cette paix; ensuite nous l'exprimerons, et nous l'imprimerons dans les moeurs rénovées de l'humanité, dans sa philosophie, dans sa sociologie, dans sa politique.

Rendons-nous compte, hommes nos frères, de la grandeur de cette vue d'avenir; et ayons le courage d'affronter le premier programme: nous éduquer à la paix.

La violence ne fait pas avancer le monde vers la justice vraie

Nous sommes bien conscient de l'apparent paradoxe de ce programme, qui semble s'établir hors de la réalité, hors de toute réalité instinctive, philosophique, sociale, historique... La loi, c'est la lutte. Comme la lutte est la force du succès, et même: la lutte est la justice. Loi inexorable, qui renaît à chaque étape du progrès humain; même aujourd'hui, après les effroyables expériences des dernières guerres, c'est la lutte et non la paix qui s'impose. Il n'est pas jusqu'à la violence qui ne retrouve ses adeptes et ses flatteurs. La révolution donne nom et prestige à toute revendication de la justice, à tout renouvellement du progrès. C'est fatal: seule la force ouvre la voie aux destins humains. Hommes frères, c'est là la grande difficulté qu'il faut considérer et résoudre. Que la lutte puisse être nécessaire, qu'elle puisse être l'arme de la justice, qu'elle puisse s'élever jusqu'à être un devoir magnanime et héroïque, Nous ne le nions pas. Que la lutte puisse être suivie de succès, personne ne le conteste. Mais Nous disons qu'elle ne peut constituer l'idée-lumière dont l'humanité a besoin. Nous disons qu'il est temps pour la civilisation de se laisser inspirer par une autre conception que celle de la lutte, de la violence, de la guerre, de la vexation, pour faire avancer le monde vers une justice vraie et commune à tous. Nous disons que la paix n'est pas lâcheté, ce n'est pas une vile faiblesse; la paix doit graduellement, mais tout de suite si possible, substituer la force morale à la force brutale; elle doit substituer la raison, la parole, la grandeur morale à l'efficacité fatale et trop souvent trompeuse des armes et des moyens violents, et de la puissance matérielle et économique. La paix, c'est l'homme qui a cessé d'être loup pour l'autre homme, c'est l'homme dans son invincible puissance morale. C'est cette dernière qui doit prévaloir dans le monde.

La Paix comme méthode de négociation

Et elle prévaut. Nous saluons avec enthousiasme les efforts de l'homme moderne pour affermir dans le monde et l'histoire actuelle la paix comme méthode, comme institution internationale, comme négociation loyale, comme autodiscipline dans les querelles territoriales et sociales, comme une question supérieure au prestige des représailles et de la vengeance. Des questions importantes pour la victoire de la paix sont déjà sur le tapis: le désarmement tout d'abord, la limitation des armes nucléaires, l'hypothèse du recours à l'arbitrage, la substitution de la collaboration à la concurrence, la coexistence pacifique dans la diversité des idéologies et des régimes, l'espoir qu'une part des dépenses militaires sera destinée à secourir les peuples en voie de développement. C'est ainsi que Nous reconnaissons comme une contribution à la paix le fait que l'on déplore désormais partout le terrorisme, la torture des prisonniers, les répressions vindicatives sur des populations innocentes, les camps de concentration des détenus civils, l'exécution d'otages, etc. La conscience du monde ne tolère plus de semblables délits qui font retomber en déshonneur sur ceux qui les accomplissent leur féroce inhumanité.

Notre mission: apprendre aux hommes à s'aimer

Il ne Nous appartient pas de juger les différends qui opposent actuellement les nations, les races, les tribus, les classes sociales. Mais c'est notre mission de lancer parmi les hommes en lutte les uns avec les autres le mot "Paix". C'est notre mission de rappeler aux hommes qu'ils sont frères. C'est notre mission d'apprendre aux hommes à s'aimer, à se réconcilier, à s'éduquer à la paix. C'est pourquoi Nous exprimons notre approbation, notre encouragement, notre espoir à tous ceux qui se font les promoteurs de cette pédagogie de la paix. Nous invitons aussi, pour cette année, les personnes et les collectivités responsables, les organes de l'opinion publique, les hommes politiques, les maîtres, les artistes et spécialement la jeunesse à marcher résolument dans cette voie de la civilisation vraie et universelle. Il faut arriver à la célébration effective de la prophétie biblique: la justice et la paix se sont rencontrées et se sont embrassées.

Appel aux fidèles

Et pour vous, Frères et Fils dans la même foi au Christ, Nous ajoutons un mot sur le devoir qui nous incombe, comme Nous le disions, d'apprendre aux hommes à s'aimer, à se réconcilier, à se pardonner mutuellement. Nous avons sur ce point l'enseignement précis du Seigneur Jésus; nous avons son exemple, nous avons l'engagement qu'il recueille sur nos lèvres quand nous récitons le Notre Père et que nous disons les paroles bien connues: "Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés". Ce "comme" est terrible: il établit une équation qui, si elle se réalise, assure notre réussite dans l'économie du salut; mais qui, si elle ne se réalise pas, peut être notre condamnation (cf. Mt 18, 21-35).

Prêcher l'Evangile du pardon peut paraître absurde à une politique purement humaine, parce que dans l'économie naturelle la justice accorde rarement ce pardon. Mais dans l'économie chrétienne, c'est-à-dire surhumaine, ce n'est pas absurde. C'est difficile, mais non absurde. Comment se terminent les conflits dans le monde séculier? A quelle paix aboutissent-ils? Dans la dialectique insidieuse et furieuse de cette histoire qu'est la nôtre d'hommes pleins de passions, d'orgueil, de rancoeurs, la paix qui met fin à un conflit est d'habitude une domination, une oppression, un joug; le parti le plus faible, le parti vaincu les subit et les tolère par force, mais c'est souvent dans l'attente d'une revanche future; il accepte l'accord convenu, mais cet accord cache l'hypocrisie de coeurs encore ennemis. Il manque à cette paix, trop souvent feinte et instable, la complète solution du conflit, c'est-à-dire le pardon, le renoncement du vainqueur à ces avantages acquis qui humilient le vaincu et le rendent inexorablement malheureux; il manque au vaincu la force d'âme que donne la réconciliation. Une paix sans clémence, peut-elle s'appeler encore paix? Une paix imprégnée d'esprit de vengeance, peut-elle encore être une vraie paix? De part et d'autre il faut faire appel à cette justice supérieure qu'est le pardon, qui efface les insolubles questions de prestige et rend à nouveau possible l'amitié.

Dure leçon! Mais n'est-elle pas magnifique? N'est-elle pas actuelle? N'est-elle pas chrétienne?

Nous avons à nous former les premiers à cette école supérieure de la Paix, ô Frères et Fils chrétiens. Relisons le discours sur la Montagne (cf. Mt 5, 21-26; 38-48; 6, 12, 14-15). Et puis, par l'exemple et la parole, veillons à en donner l'annonce au monde.

Avec notre Bénédiction Apostolique.

PAUL VI

30 novembre 1969.

N.D.L.R. — Les sous-titres sont de la Rédaction.



Centre Culturel de St-Boniface

Cours de dessin et de peinture

Seize jeunes gens et adultes ont terminé, le mardi 9 décembre, la première partie du cours de dessin offert au Centre Culturel. Cette première partie se voulait une introduction aux techniques du dessin, soit la composition, les relations entre les formes, le jeu des lignes, des masses et des volumes.

Une partie des rencontres a été consacrée à l'appréciation de l'art au moyen de brefs exposés sur l'histoire de l'art occidental et sur l'art des enfants, où chacun essaya de découvrir et de faire sienne l'attitude très particulière qu'exige l'activité créatrice.

Une deuxième session de douze rencontres (trois heures chacune) se poursuivra après Noël à compter du mercredi 14 janvier. Cette session sera ouverte exclusivement aux élèves inscrits depuis septembre et l'inscription est de $10.00. On s'initiera à la couleur, chacun approfondissant davantage sa façon de voir le monde qui l'entoure et sa façon propre de le rendre visible au moyen de la peinture.

Les deux moniteurs de ces cours, MM. Roger Boulet et Bernard Mulaire, sont aussi prêts à accepter des inscriptions de ceux qui désireraient prendre la première partie du cours "Introduction aux techniques du dessin". Ces cours se donneraient aussi à compter du 14 janvier et l'inscription serait de $15.00. Pour de plus amples renseignements, on est prié de s'adresser au Centre Culturel (233-3539).

Cours de Yoga (Hatha)

Mme Bernier reprendra les cours de Yoga au Centre Culturel à compter du mardi 6 janvier. Le cours élémentaire se donnera à 7 h 30 du soir et le cours avancé à 8 h 30. Ces cours comportent dix leçons. Ceux qui veulent s'y inscrire sont priés de téléphoner au Centre Culturel ou de se rendre sur place le 6 janvier.

Communiqué



Mlle Diane Gaudry, de St-Boniface, s'est vu décerner une bourse d'études par l'Administrative Management Society et la Business Education Teachers Association, au restaurant Paddock récemment. Cette bourse de $100.00 est offerte aux étudiants de première année du Manitoba Institute of Applied Arts. C'est M. Don Winstone, président du comité d'éducation de l'A.M.S., qui fit la présentation. Mlle Gaudry suit le cours commercial à l'Institut des Arts et Métiers du Manitoba.

Au Planétarium

Il ne reste plus que deux spectacles français d'ici la fin de l'année: dimanche 21 décembre, à 7 h 30 du soir, et dimanche 28 décembre, à 7 h 30.

L'entrée est de $1.00 pour adultes et 50c pour enfants de moins de 18 ans. Les enfants âgés de moins de 6 ans ne sont pas admis. Les billets sont disponibles pour toutes les représentations au kiosque des cadeaux du Planétarium du mardi au samedi, de 2 h à 10 h p.m. Comme la salle n'est pas très grande, on est prié de choisir ses billets au plus tôt.

L'équipement du Planétarium reproduit le firmament tel qu'on le voyait en Terre Sainte au moment de la Nativité. Le commentateur est M. André Martin, du poste CKSB.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

"La société est comme un navire ou tout le monde doit mettre la main au gouvernail" (Ibsen). Nous pouvons appliquer cela à la Chevalerie. Une bonne occasion de donner un coup de main sera pour la décoration de notre arbre de Noël. Ceux qui le peuvent, venez au Club St-Michel, 541, rue Giroux (près de la rue Archibald), le vendredi soir 19 décembre vers 7 heures. Nous commencerons à tout préparer. Faisons en sorte que nos enfants soient satisfaits de leur fête, le dimanche 21 décembre.

Le Père Noël sera dans la salle à 2 h p.m. Les enfants passeront par l'allée centrale et ressortiront par les allées de côté après avoir causé avec le Père Noël et reçu leur cadeau. N'oubliez pas de prendre un billet de "réclame" en arrivant. Ceci est pour simplifier les choses, car les cadeaux ne sont marqués que par l'âge. Entre-temps l'on servira un café à l'arrière de la salle. Il y aura aussi des bonbons et des ballons pour les enfants.

Le 25 janvier, il y aura notre grande partie de cartes au gymnase Notre-Dame. Le frère Simard remercie ceux qui l'ont aidé jusqu'ici. Les billets seront bientôt en vente. Nous aurons aussi besoin de volontaires pour recueillir les dons de prix.

Pensez à lire votre Bible de temps en temps. Si vous avez des questions à ce sujet ou en matière de religion, écrivez à l'adresse suivante: Chevalier de Colomb, Case postale 102, St-Boniface.

Nous répondrons à toutes les questions, même par réponse personnelle si vous le préférez.

Nous sommes à votre service,

Après-Tout.

Présentation à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg

M. C. Keith Gebhardt, artiste américain et ancien directeur de l'Ecole des beaux-arts de Winnipeg, vient d'offrir dix de ses dessins, un portrait à l'huile de lui-même ainsi que des pointes sèches et des gravures de L. L. Fitzgerald.

Selon le Dr Ferdinand Eckhardt, directeur de la Galerie, il est intéressant de noter la grande similitude entre les oeuvres de ces deux artistes et le fait qu'ils ont oeuvré ensemble à l'Ecole des beaux-arts de Winnipeg, alors que Lemoine Fitzgerald était l'assistant de M. Gerbhardt.

Nouvel achat

Lors d'une récente vente à l'enchère tenue à Montréal par Christie's de Londres, la Galerie a acheté une aquarelle de Sir George Back, "Scenery from Lake Winnipeg", portant la date du 14 juin 1825. Le directeur se dit très fier de cette acquisition qui ajoute à la collection d'oeuvres canadiennes anciennes. Elle figurera à l'exposition anniversaire du Manitoba en 1970.

Au Sacré-Coeur

Veille du Jour de l'An

Venez vous récréer avec les paroissiens du Sacré-Coeur à leur soirée "Veille du Jour de l'An" qui aura lieu dans la salle du sous-sol de l'école, angle Lydia et McDermot (entrée sur la cour d'école).

Les billets sont en vente au prix de $5.00 chacun. Pour les obtenir, vous pouvez vous adresser, avant le 21 décembre, soit à Mme Léon Alary (tél.: 775-5544) ou à Mme Don Davignon (tél.: 772-5971).

Bienvenue à tous!



On voit ci-dessus la Chorale des Intrépides, qui présentait un Concert de musique vocale et instrumentale en la salle du Centenaire de Winnipeg le jeudi 4 décembre. A l'extrême droite, on aperçoit M. Marcien Ferland, directeur, et à l'opposé, M. Marius Benoist, directeur de la Sinfonietta de St-Boniface, qui accompagnait la chorale. (Photo Perrin du Manitoba)

Schreyer, Ottawa et le Québec . . .

(Suite de la première page)

pense que le Québec devrait exercer une juridiction exclusive sur la sécurité sociale, M. Schreyer a répondu que s'il avait à choisir entre cette juridiction exclusive au Québec et la suppression de tous programmes à frais partagés, il choisirait le Québec. Pourquoi ne pas établir un arrangement spécial puisque le Québec en a depuis des années, comme en témoigne par exemple son régime de rentes.

"Quand je suis arrivé à Ottawa, a poursuivi M. Schreyer, je pensais qu'il y avait une chance de récrire la constitution. Maintenant, je ne sais plus, bien qu'il soit encore permis d'espérer."

Aussi longtemps que le problème ne sera pas résolu entre le Québec et le gouvernement fédéral, on ne pourra réaliser beaucoup de progrès, a dit le premier ministre du Manitoba.

Ces déclarations de M. E. Schreyer confirment ce que des membres de la délégation du Québec ont confié à quelques journalistes au cours de la Conférence. A plusieurs reprises, ont-ils dit, des représentants d'autres provinces ont tenu à faire savoir privément aux délégués du Québec qu'ils comprenaient très bien leur situation, qu'ils étaient sympathiques à leur position, qu'ils consentiraient à des formules particulières pour le Québec s'il n'en tenait qu'à eux. Mais ceux-ci, qu'ils fussent de l'Est ou de l'Ouest, s'empressaient d'ajouter qu'ils ne pouvaient prendre publiquement position en faveur du Québec.

Pour trois raisons:

a) Leurs commettants dans leurs provinces respectives n'accepteraient pas facilement ou ne comprendraient pas cette position; en somme, il ne serait pas électoralement rentable d'appuyer publiquement le Québec. (Aussi a-t-il fallu un certain courage à M. Ed. Schreyer pour oser dire publiquement — à un journaliste — qu'un "arrangement" serait souhaitable pour le Québec. Il vient à peine d'être élu et sa base électorale est encore fragile.)

b) Les premiers ministres se rendent compte qu'il existe une forte tension entre le Québec et le gouvernement central: de crainte d'indisposer Ottawa, ils n'osent intervenir publiquement pour appuyer un point de vue de M. Bertrand: ceci est particulièrement vrai des provinces peu fortunées dont l'économie est largement tributaire des subventions fédérales de toutes sortes.

c) Enfin, les premiers ministres des provinces constatent ou croient constater que le différend Québec-Ottawa en matière constitutionnelle est devenu "une querelle entre Canadiens français", ceux qui sont au pouvoir à Ottawa depuis 1968 et ceux qui sont au gouvernement de Québec.

Lorette

Partie de cartes et bingo

Le dimanche 7 décembre, le comité de liturgie de Lorette tenait une partie de cartes et un bingo. De beaux prix décoraient les tables, et l'esprit chaleureux qui régnait parmi les personnes présentes envahissait la salle. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Blanche Gauthier, tandis que Mme Wright gagna la boite de provisions. Mmes Louise Cournoyer et Patricia Danylchuk, Mlle Simone Gélineau, MM. Robert Gauthier, Michel Carrière et Rhéal Roy furent gagnants aux cartes.

Le comité remercie tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de cette soirée.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

37-202-37P.

Maki et Green en cour le 18 décembre

OTTAWA — La cour provinciale a envoyé des sommations aux joueurs de hockey Ted Green et Wayne Maki de comparaître le 18 décembre et répondre à des accusations d'assaut causant des blessures corporelles.

Les deux joueurs de la ligue Nationale de hockey ont été accusés à la suite du match hors concours du 21 septembre entre les Bruins de Boston et les Blues de St. Louis dans lequel Green, des Bruins, a subi une fracture du crâne nécessitant une opération d'urgence. Green est encore en convalescence. Maki, des Blues de St. Louis, et Green se sont battus à coups de bâton.

M. Dupuis a dit que les sommations ont été envoyées aux agences de police des Etats-Unis, mais il ne pouvait préciser quand elles seront remises aux deux joueurs.

Il a ajouté que dans le cas où les sommations n'auraient pas été remises le 18 décembre, leurs noms resteront sur la liste de la cour et le procureur de la Couronne décidera alors de la situation.

Chronique sportive

Kay Dalton ferait un bon pilote mais que dire des chances de Sam Etchevery?

par Jacques LEMOYNE

Les Blue Bombers seraient sur le point d'en venir à une entente avec Kay Dalton, l'ancien instructeur des Alouettes de Montréal, remplacé par Sam Etchevery. Dalton n'a pas connu des succès mirobolants à Montréal avec les Alouettes mais on sentait que son club était à la veille de produire. Sam Etchevery hérite d'une très belle situation et il est malheureux que Dalton ait été forcé de quitter son poste avant de pouvoir apporter la preuve de son talent. Joe Zaleski est parti après quatre ans d'efforts et on parle maintenant de le remplacer par Dalton. Ce ne serait pas un mauvais choix d'autant plus que Dalton apporterait à la ligue de l'Ouest une très bonne connaissance du football dans l'Est et un bon palmarès comme meneur d'hommes. On ne se cache pas pour dire qu'il n'est pas le grand responsable de la mauvaise tenue des Alouettes à Montréal; la direction avait bien des choses à se faire pardonner et Sam Berger semble vouloir réconcilier tout le monde avec l'idée que les Alouettes peuvent apporter quelque chose au sport à Montréal. Après les Canadiens et les Expos ce n'est pas facile de réussir, mais Berger veut essayer.

Pour ce qui est de Dalton il a rebâti l'équipe à neuf; l'an dernier il avait encore apporté des changements qui ont permis aux Alouettes de donner la frousse à la presque totalité de leurs adversaires. Ils ont perdu deux matches d'un point contre les Rough Riders d'Ottawa, ce qui n'indique pas que le club soit si faible qu'on l'a affirmé. Un peu plus d'expérience aurait pu valoir plus de victoires au club de Dalton et probablement que ces quelques victoires lui auraient conservé son poste. Souhaitons maintenant qu'il en vienne à une entente avec les Bombers qui ont besoin d'encore d'une autre saison avant d'arriver à pleine maturité. Le travail de Dalton ici sera sans doute moins ardu que celui de Frank Clair qui a perdu Russ Jackson et qui perdra probablement une bonne partie de ses joueurs d'attaque, plusieurs voulant tenter leur chance aux U.S.A., les autres préférant se retirer en pleine gloire. Pour ce qui est de Sam Etchevery il hérite d'un club prêt à éclater. Il y a longtemps que Sam parle de football à Montréal. L'heure est venue pour lui de prouver ce qu'il sait faire comme pilote! C'est parfois plus facile d'écrire que de diriger un club. Sam aura du pain sur la planche et bien des gens pour le surveiller. On ne peut que lui souhaiter bonne chance.

La boxe

Il semble que quand le procureur de l'état de New York est à court d'idée, et qu'il perde contrôle de l'ordre, il se tourne vers la boxe. Des rumeurs circulent à l'effet qu'on aurait découvert un scandale à la boxe professionnelle. J'aimerais bien qu'on fasse une enquête aussi pour savoir qui est le chef de la distribution de la drogue qui est en train d'empoisonner toute la jeunesse de notre continent? C'est plus important que de savoir si des gens qui ont déjà fait de la prison s'intéressent à la boxe. Quand on a payé sa dette à la société, il semble que la société pourrait nous ficher la paix, mais hélas, ce n'est pas le cas!!! On parle donc de scandale. Le plus comique de l'affaire c'est qu'on pense que Chuvalo et Quarry ont pu participer à un match truqué! C'est aussi bête que d'écrire que Chuvalo perdait le match quand Quarry est allé au plancher! George était en avance par quatre rondes contre deux, et à la septième il a placé, pendant plus de 40 secondes avant la fin du match, des combinaisons dévastatrices qui ont bel et bien battu Quarry. L'enquête devrait se faire non pas au niveau du résultat, mais au niveau des juges qui se préparaient à donner le match à Quarry!

On parle aussi du match Benvenutti-Tiger! On est furieux parce que Dick Tiger, un homme honorable qui se bat pour son pays, a renversé les calculs des parieurs, qui semblent avoir beaucoup d'influence auprès du procureur général. Ce serait pour protéger les parieurs qu'on mènerait cette enquête que je n'en serais pas surpris! C'est trop bête pour continuer et mieux vaut attendre les révélations, si révélations il doit y avoir. Pour faire changement, soulignons le retour probable de Cassius Clay dans une arène de boxe. C'est scandaleux de penser que pour des raisons politiques on l'empêche d'exercer son métier, mais cela n'inquiète pas le procureur de l'état de New York. On pourrait aussi parler de Donato Paduano, ce jeune Canadien de Montréal qui, même s'il ne frappe pas fort, gagne quand même ses matches grâce à sa vitesse et à son habileté. On l'a vu livrer un dur combat contre Joey Durelle et on pourra faire enquête sur Donato. C'est un gars honnête qui tente de gagner sa vie en utilisant sa force et son habileté. Mais, la boxe, ce n'est pas élégant et on a tort de vouloir défendre ce sport. Et puis, à quoi bon!

Les casques!

La direction des Bruins de Boston qui avait été la première à lancer l'idée du port du casque, au lendemain de l'accident survenu à Ace Bailey, revient à la charge et demande au président Campbell de rendre obligatoire le port du casque! Je doute fort qu'on y parvienne quand on sait qu'on est même incapable de forcer les joueurs junior à porter un casque protecteur. Un joueur amateur est mort après avoir frappé le poteau d'un but. Il a été blessé à la tête. Avec un casque, il s'en serait tiré avec un mal de tête, pas plus. Mais il est mort maintenant et on se demande encore combien d'autres accidents de ce genre il faudra déplorer pour rendre le port du casque obligatoire? Les joueurs de hockey sont sur patins, c'est sur la glace qu'ils tombent, ou sur du bois, ou du fer. Dans les autres sports il y a soit un matelas, soit le sol moins dur que la glace pour protéger naturellement les joueurs. Du reste, dans la presque totalité des sports de contacts humains, on porte un casque.

Un autre qui devrait porter un bonnet d'âne est Bunny Ahearn. Ne se trouvera-t-il donc personne pour faire taire cet idiot en liberté? J'admire Butch Houle quand il dit que le hockey n'a pas besoin des Jeux olympiques et que le Canada n'a pas besoin du championnat amateur. Il est temps qu'on tienne ce langage et qu'on cesse de rouler les gens de notre pays. Ahearn et ses comparses veulent sans doute faire échouer le tournoi de Montréal. Peut-être veulent-ils se venger de Robert LeBel qui a été le seul président à tenir tête aux Russes et à les expulser d'un tournoi aux Etats-Unis il y a quelques années. Il est temps qu'on revienne à de telles tactiques avec ces gens qui nous doivent tant et qui veulent encore nous dire comment conduire nos affaires. Si le tournoi amateur ne doit pas comporter de professionnels il n'y a aucun pays, sauf peut-être les Etats-Unis, et c'est douteux, qui puisse se qualifier. C'est de l'histoire ancienne sur laquelle il est pénible et ennuyeux de revenir. Retirons-nous donc tout simplement de ces chinoiseries politiques et organisons donc au lieu notre propre tournoi, disputé suivant les règles de ceux qui ont inventé le hockey, et ouvert à tous ceux qui veulent jouer, au lieu de brailler.

Evénements sportifs au Stade, au Vélodrome et à l'Aréna

18 décembre — Partie d'exhibition internationale de hockey: Canada-Russie

19 décembre — Ligue W.C.J.H.: Jets-Estevan Bruins

21 décembre — Ligue M.J.H.: Monarchs-Selkirk, 2 h p.m. Ligue W.C.J.H.: Jets-Swift Current, 7 h 30 p.m.

23 décembre — Ligue W.C.J.H.: Jets-Brandon

28 décembre — Partie d'exhibition internationale de hockey: 2 h p.m., Canada-Tchécoslovaquie

30 décembre — Partie d'exhibition internationale de hockey: 8 h p.m., Canada-Tchécoslovaquie

8 et 9 janvier — Compétitions régionales manitobaines de patinage de fantaisie

La Commission des parcs de St-Boniface

Le patinage public pour le temps des vacances

Les arénas Bertrand et Maginot seront ouvertes pour le patinage public aux jours et aux heures suivants: ,

Mercredi 24 décembre: 2 h à 4 h p.m.

Samedi 27 décembre: 3 h 30 à 5 h 30 p.m.

Dimanche 28 décembre: aucun patinage public

Lundi 29 décembre: 2 h à 4 h p.m.

Mardi 30 décembre: 2 h à 4 h p.m.

Mercredi 31 décembre: 2 h à 4 h p.m.

Vendredi 2 janvier: 2 h à 4 h p.m.

Samedi 3 janvier: 3 h 30 à 5 h 30 p.m.

Dimanche 4 janvier: 1 h 30 à 3 h p.m.; 3 h 30 à 5 h p.m.

Veuillez découper et conserver cet horaire.

Patinage artistique

La Commission des parcs se propose d'offrir des classes de patinage artistique pour préparer les élèves au carnaval. Les inscriptions devront se faire à compter du 27 décembre, de 1 h à 4 h p.m., et les premiers arrivés seront les premiers servis. La somme de $3.00 paiera les frais des classes.

La sécurité routière

Questionnaire no 5

1. Arrêté à une intersection pour effectuer un virage à gauche, le conducteur prévoyant ne devrait pas braquer ses roues dans le sens du virage, car un véhicule le heurtant à l'arrière pourrait le pousser vers la circulation venant en sens inverse. Vrai. Faux.
2. Le nombre de Canadiens détenteurs de permis de conduire impliqués dans des collisions ou coupables d'infractions se chiffre chaque année à (a) un sur 500, (b) un sur 50, (c) un sur cinq.
3. La chaussée est davantage glissante durant les premières minutes de pluie qu'au beau milieu d'un orage. Vrai. Faux.
4. Les véhicules défectueux sont responsables pour environ (a) 70%, (b) 50%, (c) 10% des accidents.
5. Le taux de mortalité des accidents de circulation par véhicule-milles parcourus la nuit en comparaison du jour est (a) le même, (b) de moitié, (c) deux fois plus élevé.
6. Un conducteur peut excéder la limite de vitesse pour doubler les voitures circulant à la vitesse affichée. Vrai. Faux.
7. En croisant un autre véhicule la nuit, le conducteur devrait diminuer l'intensité de ses phares à (a) 200 pieds, (b) 900 pieds, (c) 500 pieds.
8. Les enfants de moins de 15 ans représentent quel pourcentage des piétons tués? (a) 10%, (b) 80%, (c) 40%.
9. Lors d'un dérapage à l'arrière, le conducteur avisé (a) tourne le volant dans le sens du dérapage, (b) maintient le volant dans le sens de la direction, (c) tourne le volant dans le sens opposé au dérapage.
10. Si tous les occupants d'un véhicule portaient leur ceinture de sécurité, les accidents mortels de circulation seraient réduits de (a) 10%, (b) 85%, (c) 40%.

Réponse

1) Vrai; 2) c; 3) Vrai; 4) c; 5) c; 6) Faux, 7) c; 8) c; 9) a; 10) c.

Les Educateurs Franco-Manitobains . . .

(Suite de la première page)

boration du ministère de l'Education. Dans ce but, le ministère a déjà mis à la disposition de M. Desjardins les services de M. Arthur Corriveau, responsable du département des langues modernes au ministère de l'Education.

Les participants

Voici la liste des personnes qui furent présentes à la rencontre de samedi:

Les membres de l'exécutif des Educateurs Franco-Manitobains: F. Louis Courcelles, président; F. Aimé-Onil Dépôt, G. Rosset, Marie Saras, Priscille Cormier, Sr M. Lemaire, Gérard Desrosiers, Sr F. Fillion, Jean-Maurice Lemoine et D. Desrosiers.

En plus de M. L. Desjardins, député de St-Boniface, les autres personnes invitées furent: Sr Hélène Chaput, directrice du Comité de français, (cours général) et représentant la faculté d'Education (secteur français) de l'Université de Manitoba; Mlle Linda Barker, représentant la Manitoba Teachers' Society; M. Fernand Paquin, président de l'Association des commissaires d'écoles de langue française; F. Fernand Marion, responsable du directorat de l'éducation de la S.F.M.; P. Stéphane Valiquette, recteur du Collège de St-Boniface; M. Arthur Corriveau, responsable des langues modernes au ministère de l'Education; M. Marcel Lancelot, chef du comité de français (9e-12e) au ministère de l'Education; Mlle Elise Comte, chef du comité de français (1ère-8e) au ministère de l'Education; Mlle Thérèse Aubin, chef du comité de la maternelle au ministère; M. René Deleurme, chef du comité des sciences sociales (9e-12e) au ministère de l'Education; M. André Ruest, chef du comité des sciences sociales (1ère-8e) au ministère de l'Education; M. Richard Cawley, directeur des études professionnelles, à l'Université de Manitoba; P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

A la dernière réunion de la L.F.C. de l'Assomption, tenue le 10 décembre, les rapports indiquèrent que deux pétitions avaient été envoyées, une au sujet de la Commission des frontières et l'autre au sujet des impôts sur le revenu.

La Ligue, sous la direction de l'aumônier, M. l'abbé A.-J. St-Laurent, organise présentement, pour les adultes de la paroisse, une première série de six sessions d'étude sur l'Eglise, qui débutera le 11 janvier. Un expert en catéchèse sera invité pour les sessions de deux heures le 2e dimanche de chaque mois.

A l'occasion de Noël, la présidente, Mme P.-E. Carrière, présenta un cadeau à l'aumônier, et un chèque substantiel pour la paroisse.

La prochaine réunion de la Ligue aura lieu le 14 janvier, et à cette occasion on se propose une visite au musée de St-Boniface afin de se renseigner sur l'histoire du Manitoba en son année centenaire.

Joyeux Noël à tous.

Le Collège . . .

(Suite de la première page)

munauté franco-manitobaine est désormais responsable de la marche du Collège par l'intermédiaire des représentants qu'elle se donne dans les divers organismes qui la concernent. Il a en outre souligné que la présence d'ecclésiastiques ou de religieux dans le nouveau Conseil administratif, à part les deux désignés par le diocèse, s'expliquait tout simplement par le fait que les organismes ou associations en cause avaient choisi ces personnes pour les représenter.

Le juge Monnin a de plus invité les Anciens et les Franco-Manitobains à se faire les propagandistes du Collège afin que le nombre des étudiants atteigne les 400 d'ici deux ans. Sinon, les subventions dont le Collège jouit à l'heure présente pourraient être réduites de façon assez considérable.

Nouveau conseil des Anciens

A sa réunion jeudi, l'Association des Anciens a innové en admettant pour la première fois parmi ses membres les anciennes du cours universitaire de l'Académie St-Joseph, soit de l'année 1937 à 1963.

Un nouveau conseil d'administration fut élu jeudi soir. Il est composé des personnes suivantes: MM. Michel Monnin, Laurent Bisson, Laurent Roy, Laurent Gagné, Lucien Loiselle, André Martin, Raymond Lafond, Aimé Delaquis, Jean Gisiger, Dr Robert Lafrenière; Mmes Monique Hébert, Agathe Bisson, Edith Pantel, Lucille Backeland et Gilberte Proteau.

Notre-Dame-de-Lourdes invite l'Hon. Ed. Schreyer

N.-D.-DE-LOURDES — Près de 400 personnes assistèrent au banquet et à la soirée sociale du Nouveau Parti Démocratique, le 5 décembre dernier, où Me Rhéal Teffaine, de St-Boniface, était maître de cérémonies.

A la table d'honneur on remarquait, en plus de l'Hon. Ed. Schreyer, premier ministre, M. et Mme Alfred Fortier, l'Hon. René Toupin et Mme Toupin, Mlle Frances Thompson, trésorière provinciale, M. David Crow, assistant au conseil exécutif, les abbés Roy et Toupin, et M. et Mme Marcel Roch. Le banquet était dirigé par Mme Albert Augert. C'était la première fois dans l'histoire de Notre-Dame-de-Lourdes qu'un premier ministre avait accepté d'assister à un banquet à cette occasion et de prendre la parole, en français d'abord, pour terminer en anglais. Il fut longuement applaudi. Le premier ministre fut présenté par le Maire, Marcel Roch, et remercier par M. Alfred Fortier, sec.-trés. de la municipalité de Lorne.

Le comité en charge désire remercier toutes les personnes qui sont venues de Winnipeg, Brandon et d'ailleurs pour assister au banquet et à la soirée sociale du NPD et qui eurent l'honneur de rencontrer le premier ministre. Tout se passa dans la joie, la gaieté et la fraternité. Un cordial merci à Mme Albert Augert pour avoir servi un si délicieux banquet. Tous quittèrent la salle enchantés de l'ambiance amicale qui avait régnée tout au long de la soirée.

Bingo

Le prochain bingo aura lieu le 21 décembre, à 8 h p.m., avec un gros lot de $375.00 en 51 numéros.

Chevaliers de Colomb

Le mardi 9 décembre, tout un groupe de Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin rendait visite au Conseil d'Iberville à St-Malo. Soulignons que la réception à St-Malo fut très chaleureuse — même que plusieurs de nos frères Chevaliers furent invités à prendre la parole. Les discussions furent des plus intéressantes. Il fallut quitter la soirée à une heure avancée. Au nom du Conseil Langevin, remerciements aux Frères de St-Malo et St-Pierre.

Club 4-H

La 4e réunion du Club 4-H d'arts ménagers de Notre-Dame-de-Lourdes eut lieu le jeudi 11 décembre à l'auditorium de l'école élémentaire. Puisque la plupart des membres étaient présents, les derniers préparatifs du concert furent complétés, et les tâches furent réparties parmi les membres.

Le Club 4-H vous invite cordialement à son Concert de Noël qui aura lieu le vendredi 19 décembre à 8 h p.m. à la salle paroissiale. Le Père Noël distribuera des bonbons aux enfants et un programme varié sera présenté. Le prix d'entrée sera de 50c pour adultes et de 25c pour étudiants. Les petits en-dessous de 6 ans seront admis gratuitement.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 8 janvier 1970.

Ouverture officielle de l'année centenaire à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le mercredi 31 décembre, à 4 h p.m., les gens de la localité se rencontreront à la salle du centenaire pour regarder ensemble les cérémonies de l'ouverture officielle de l'année centenaire à l'émission "Light up and Sing" à CBWT, canal 6.

M. Georges Bolly, préfet de la municipalité, lira la proclamation officielle des célébrations.

Du gâteau et de la liqueur seront servis. A 9 h p.m., il y aura célébration de la messe à l'église paroissiale avec garde d'honneur par les Scouts et les Guides de la paroisse. Le drapeau du centenaire manitobain, de même qu'une reproduction agrandie du sceau municipal, seront bénis à la même occasion. Des messages de bons souhaits seront adressés par M. Oscar Gagnon, président du comité du centenaire, M. l'abbé Félicien Juneau, curé de la paroisse, et M. Georges Bolly, maire. Les décorations de l'église pour cette cérémonie ont été confiées aux religieuses. Le tout sera suivi de feux d'artifices à l'extérieur de l'église. A 10 h 15 p.m., les célébrations se poursuivront à la salle du centenaire par une soirée dansante.

Les gens des paroisses environnantes sont cordialement invités par la Chambre de Commerce, à venir s'unir aux gens de La Broquerie pour célébrer dignement l'ouverture officielle de l'année du centenaire.

Les jeunes, aidés de la chorale, feront les frais du chant rythmé.

Lauréate

Sincères félicitations à Mlle Lucienne Gérardy, de St-Labre, âgée de 18 ans, pour le succès obtenu en 12e année. Sa moyenne pour le travail de l'année fut de 86%, et sa moyenne aux examens du département fut de 84%.

A cause de son application au travail, elle fut l'heureuse bénéficiaire de trois bourses substantielles: Département d'Education, $230,00; Université, $300.00; Association Alumni, $300.00.

Le 12 novembre, Mlle Gérardy recevait une lettre de félicitations du député de Springfield, M. René Toupin, qui contenait aussi les emblèmes de la province, en reconnaissance pour son effort qui lui a valu une mention honorable. En novembre, elle fut honorée à un banquet organisé par l'Association Alumni auquel participait une cinquantaine d'étudiants de la province.

Mlle Gérardy a fait son cours élémentaire à l'école Grenier de St-Labre, sa 9e année à Woodridge, ses 10e, 11e et 12e années à l'Institut collégial de La Broquerie.

On se souvient qu'en 1967, sa soeur, Mlle Claire Gérardy, se classa aussi première et remporta, à cette occasion, une bourse de la Division Seine.

A Claire et à Lucienne, meilleurs voeux de succès!

Lettre d'un missionnaire

Bien chers coparoissiens,

Une année déjà s'est écoulée depuis ma dernière lettre. Et de nouveau Noël frappe à notre porte. Pour moi, j'ai peine à le croire! J'ai terminé mes études à l'école de langue en mai dernier. Mais n'allez pas croire que je suis déjà "Docteur en visayen" même si je puis maintenant me débrouiller assez bien. Nous sommes ici en Orient, il ne faut jamais l'oublier. C'est la condition exigée pour faire les transpositions essentielles et pour passer, un peu plus à chaque jour, à la mentalité orientale. Et l'on se rend vite compte qu'une langue c'est plus qu'une langue: c'est un peuple. Il y a donc un gros travail à poursuivre tout au long des jours.

Et puis j'ai reçu ma première nomination: on m'a demandé d'enseigner la théologie au Grand Séminaire régional de Davao. Et même si la terre nous en apprend plus long que tous les livres, il a fallu me retremper dans mes "gros" volumes. Nos étudiants viennent de toute la grande île de Mindanao (sur laquelle se trouve Davao), et aussi des Visayas, ce groupe d'îles formant le "centre" des Philippines. En plus de l'enseignement proprement dit, je suis assistant-directeur de nos étudiants. Il y a tout un travail intéressant dans ce secteur: rencontres, échanges, formation humaine et sacerdotale. A chaque dimanche, je me rends dans une grosse paroisse de la ville pour donner un coup de main au curé. C'est ainsi que le temps passe. C'est ainsi que je suis parti en conquérant et que je suis arrivé en conquis. J'aime bien mon travail.

Les journaux "de chez nous" et la correspondance régulière me tiennent au courant de tout ce qui compose votre vie familiale et paroissiale. Je connais les joies (victoires au hockey, nouvelles constructions dans le village, souper paroissial, projet du "fromage vert", naissances) et les peines (décès, feux, accidents) de "notre" paroisse. Et, de Davao, je la trouve belle et je l'aime à cause de vous tous, à cause de votre travail, de vos projets, de votre vie. Soyez assurés que vous êtes présents au coeur de mes activités de chaque jour. En un sens, je vous prolonge et je vous fais participer au dynamisme missionnaire de l'Eglise. Voilà pourquoi, de temps à autre, j'aime vous rejoindre et vous donner signe de vie et de joie.

En terminant, je veux vous souhaiter à tous et chacun un Beau et Saint Noël. Que Jésus-Enfant vous comble d'espérance et de joie. Et qu'avec lui, tous ensemble, nous puissions goûter à la joie du Père et ainsi notre grande famille — aux dimensions du monde — vivre une nouvelle année remplie de sérénité, de travail et de prières.

Bonjour et Joyeux Noël,

Pierre Fisette, P.M.E.,
C.P. 189,
Davao, Philippines.

Paiement d'appoint sur les betteraves

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a annoncé jeudi dernier un paiement d'appoint de $3.23 la tonne régulière de betteraves à sucre vendues par les producteurs à même la récolte de 1968.

Ce paiement total ($3.23) comprend le paiement intérimaire de $2.50 la tonne fait plus tôt cette année par l'Office de stabilisation des prix aux producteurs du Manitoba et de l'Alberta. Ce paiement provisoire faisait suite aux demandes formulées par les association provinciales de producteurs.

Le prix de soutien de la production de betteraves à sucre en 1968 était de $15.98 la tonne régulière, soit le volume requis pour produire 250 livres de sucre. Le même niveau de soutien s'applique à la récolte de 1969.

Le gouvernement émettra les chèques et les expédiera aux cultivateurs du Manitoba, de l'Alberta et du Québec — les trois provinces productrices de betteraves sucrières — dès que les associations et les betteraveries provinciales lui auront fait parvenir les derniers renseignements voulus, c'est-à-dire avant la fin du mois, prévoit-on.

M. et Mme Jean-Léon Gagné ont célébré 65 ans de vie conjugale

OTTERBURNE—M. et Mme Jean-Léon Gagné célébrèrent, le 22 novembre, leur 65e anniversaire de mariage, à la Résidence Sainte-Thérèse, Otterburne. Vu la santé chancelante des jubilaires, ce grand jour de leur vie fut fêté dans l'intimité et la simplicité.

Entourés de leurs enfants, les jubilaires assistèrent à une messe célébrée par l'abbé Pierre Gagné, leur neveu. Il leur présenta ses voeux et leur manifesta la grande admiration et l'affection qu'il a pour eux.

M. et Mme Gagné unirent leurs destinées à Saint-Pierre-Jolys en 1904. Ils eurent 14 enfants dont 13 sont vivants.

Les jubilaires reçurent de nombreux messages de félicitations, entre autres de la reine d'Angleterre, du Premier Ministre du Canada, M. Trudeau, du Premier Ministre du Manitoba, M. Schreyer, de M. Laurent Desjardins et de M. Fernand Lavergne.

La famille Gagné remercie les prêtres qui s'unirent à elle: l'abbé P. Gagné, curé de Fannystelle, le Père L.-P. St-Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, et l'abbé L. Bouvier, curé de Saint-Pierre. Des remerciements vont aussi aux religieuses de la Résidence Sainte-Thérèse et à son personnel, pour leur chaleureux accueil.

Laurier

Départ

Le samedi 6 décembre se réunissait, en l'auditorium de l'école, un nombre imposant d'amis venus présenter leurs meilleurs voeux à M. Richard Brasher, agent local du Canadien National, et son épouse, qui quittent le district pour aller demeurer à Portage-la-Prairie. M. l'abbé R. Lavoie et M. Joseph Deremiens se firent les interprètes des amis de Laurier. M. Hervé Molgat était maître de cérémonies. Une bourse de plus de cent dollars leur fut présentée, ainsi qu'un souvenir à Richard, fils, et Susan. M. R. Brasher remercia l'assistance. La fête avait été organisée par M. Edgar Boisvert, Mmes Luce Gagnon et Agnès Saquet.

Bienvenue

Bienvenue à M. et Mme Gabriel Gobillot, nouveaux arrivés à Laurier.

Ste-Agathe

Fêtes du centenaire

Des représentants des diverses organisations de Ste-Agathe se rendaient à la salle municipale à St-Adolphe le mardi soir 9 décembre pour élaborer un plan en vue des célébrations du centenaire.

Le comité de la municipalité comprend MM. Lucien St-Vincent, de Ste-Agathe, Jack Stoff, de Niverville, et Armand Fenez, de St-Adolphe. Il restait à chaque endroit mentionné ci-dessus de faire le choix des démonstrations qui seraient les plus aptes à rehausser la valeur des paroisses et des organisations.

Dès le mercredi soir 10 décembre, les gens de Ste-Agathe se réunissaient pour de nouvelles discussions afin d'avancer un peu plus vers la réalisation espérée. Le comité en charge sera composé de Mme Doris Lemoine, M. Richard Dorge et Mme Denise Gagnon.

D'ici le 20 janvier, date de la prochaine assemblée, chaque comité devra pouvoir mentionner ce qui fut décidé et les moyens qu'on compte employer.

Malades

Mme Marcel Baudry a subi une opération le 10 décembre à l'hôpital général St-Boniface. Parents et amis se réjouissent de la savoir dans un état satisfaisant.

Mme Stella Pinsonneault a eu la malchance de se fracturer une cheville mais commence à marcher de mieux en mieux.

La petite Julie de M. et Mme Pierre Courcelles revenait de l'hôpital le jeudi 11 décembre. Sa tante, Mme Emmanuel Courcelles, l'a accueillie et en prendra soin tant que sa maman ne sera pas en parfait état de le faire.

Brigade de pompiers

Maintenant que l'aqueduc du village fonctionne, on est à organiser une brigade de pompiers.

Naissance

Le 14 novembre: Julie, fille de M. et Mme Pierre Courcelles, baptisée le dimanche 14 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Gousseau, oncle et tante de l'enfant.

Dunrea

Soirée sociale

Le vendredi 5 décembre, une soirée de danse, la musique étant fournie par les McKnight, réunissait à la salle paroissiale un grand nombre de personnes qui s'en donnèrent à coeur joie pendant plusieurs heures. Cette veillée était organisée au profit de la patinoire locale et obtint un plein succès.

Club 200

Le club est de nouveau en marche et le premier tirage aura lieu bientôt. Mme Théo. Boulet est maintenant en charge du club, et les nouveaux responsables sont Mmes Pierre Létro, de Ninette, André Dionne, Oliva et Arthur Boulet, André Hacault, Luc Bisson, Henri Beaupré, Paul Cuveller, Eddy Spurrill, Jack Hyrich, de Belmont, et George Pleatineck, de Glenboro. Si vous n'êtes pas encore membre de ce club et désirez y participer, vous n'avez qu'à vous adresser à l'une ou l'autre de ces personnes et payer soit $10.00 pour l'année, $5.00 pour six mois ou $1.00 par mois. Bonne chance à tous!

Institut collégial St-Claude

Camp liturgique

Il est bien difficile parfois de laisser ses activités quotidiennes ou de fins de semaine pour se consacrer entièrement à un camp liturgique, surtout quand on ne sait pas à quoi s'attendre. C'est le cas des adultes et je dirais que c'est normal. Mais que les jeunes en soient rendus à être liés au point de ne pas pouvoir se détacher pour deux jours, c'en est étourdissant; eux qui semblent tant apprécier la liberté ne peuvent se libérer pour un week-end.

Ceux qui ont fait cet effort n'ont pourtant rien eu à regretter et sont prêts à reprendre l'expérience n'importe quand. Ils n'ont aussi qu'un désir, c'est de partager avec les autres ce qu'ils ont reçu.

Du 28 au 30 novembre, Rosine de Rocquigny, Adrienne Oliviero et Marcel Cantin ont vécu un camp liturgique en compagnie de 55 amis venant de tous les coins de la province.

Le vocabulaire, dans quelque langue que ce soit, manque pour exprimer ce qui s'y passe. Aussi ne faut-il pas attendre des raisonnements et des théorèmes pour se convaincre de la valeur de ces camps. En fait, c'est presque un acte de foi qu'on demande à ceux qu'on invite, et comme pour tout acte de foi, la récompense est proportionnée.

Un bon groupe d'étudiants de l'Institut collégial St-Claude semblent prêts à faire cet acte de foi. Tiendront-ils jusqu'à la première semaine de février? Il y a toujours beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Bulletins

Avec la disparition des examens trimestriels s'est effacée la tension nerveuse qui précède la période des fêtes. Il est quand même nécessaire de faire le point de temps en temps. Cette pause, par la remise des bulletins, est profitable aux parents qui peuvent enfin savoir si leur façon de contrôler le travail de leur enfant a porté fruit. Elle est profitable aux professeurs et sert de base et de tremplin aux conseils et recommandations futures. Mais elle est surtout profitable aux étudiants eux-mêmes, que ce soit un encouragement ou une accusation.

Il y a cependant plusieurs façons de remettre les bulletins. Certaines sont onéreuses, ne valent pas le trouble qu'elles occasionnent, quand elles ne réussissent pas à durcir les positions et à faire détester l'école.

La formule qui consiste à remettre les notes aux parents me semble celle qui correspond le mieux à une saine psychologie. Il est de l'intérêt de l'enfant que ses parents sachent si le professeur est satisfait ou non de la note obtenue, quelle qu'elle soit. Il y va aussi de son intérêt que le professeur sache dans quelles conditions s'effectue le travail à la maison. Le dialogue n'a jamais nui à personne. Si les contacts entre les familles et les professeurs étaient plus fréquents, il s'ensuivrait une communion de pensée pour le plus grand bénéfice de tous. Pourquoi attendre la remise officielle des bulletins pour entamer ce dialogue? Et quand il est commencé, il faudrait le continuer. C'est un voeu formulé pour la nouvelle année à tous les parents des étudiants de l'Institut collégial St-Claude.

Alcool et drogues

Non, ne craignez pas, je ne viens pas annoncer ici que des élèves se sont fait prendre en flagrant délit d'abus de l'un ou l'autre de ces produits qui défraient les manchettes de tous les journaux et de toutes les revues.

Je ne viens pas non plus annoncer que St-Claude n'a pas encore été piqué et qu'il est au-dessus de tout soupçon. D'un côté comme de l'autre je risquerais de passer à côté de la vérité.

Je veux tout simplement parler de la journée spéciale d'éducation sur l'alcool et les drogues, journée organisée par un gros groupe d'étudiants, sous la direction de Sr Lucie Morin, responsable de l'orientation dans la Montagne.

Une journée comme celle-là ne se voit pas très souvent au niveau des étudiants. Il faut dire qu'ils ont pris leur rôle très au sérieux et que plusieurs jours ont été nécessaires pour la mettre au point. Qu'on en juge par les détails qui suivent.

Un spécialiste en la matière, M. Norman McKibbon, avait été invité. Quatre fois dans la journée, il présenta à des groupes restreints deux films sur les différentes sortes de drogues existantes et leurs méfaits sur l'organisme. Après le film suivait une discussion très animée dans chacun des groupes. Les plus jeunes comme les plus vieux semblaient vivement intéressés par le problème.

A 3 h 30, réception au café à la salle des professeurs; là encore, ce sont les étudiants qui ont fait les frais du service tout en prenant part à la conversation.

Les étudiants avaient lancé une invitation à leurs parents pour dialoguer avec eux sur ce sujet délicat. Croyez-le ou non, le gymnase de l'Institut collégial débordait de gens intéressés.

Un "panel" très distingué siégeait devant cet immense auditoire, prêt à donner son point de vue et à subir le feu de l'interrogatoire public.

En plus de M. McKibbon, avaient pris place autour de la table: le docteur F. Champagne, Mme E. Richard, Mlle Y. Souque, M. A. Durand, Pauline Hince et Louis Bernard (ces deux derniers sont encore étudiants).

Au dire de tous les parents, la soirée a été des mieux organisées et a ouvert les yeux de beaucoup de monde. Un danger connu est à moitié évité.

Comme il se faisait tard, nourriture et breuvage se sont mis à circuler pour permettre des échanges personnels en petits groupes, mais aussi, on l'aura deviné, pour apaiser la faim qui commençait à se faire sentir. L'abondance des mets et la délicatesse de la présentation étaient dues encore aux étudiants qui avaient voulu recevoir leurs parents avec tous les égards possibles.

La partie la moins intéressante a été de tout remettre en ordre après le départ des invités. Là encore, il s'en est trouvé un groupe imposant prêt à cet ouvrage nécessaire et qui semble toujours vouloir s'éterniser.

Félicitations à tous ces jeunes qui avaient pris en mains l'organisation de cette journée et qui en ont fait un succès.

Merci à Sr Lucie d'avoir canalisé toutes ces généreuses énergies et d'avoir prouvé qu'on réussit en proportion du travail qu'on y met.

Aimé-Onil Dépôt

Somerset

Assemblée des Filles d'Isabelle

Par un beau soir de décembre se réunirent 42 membres pour l'assemblée mensuelle, qui devait être suivie d'un court programme dite soirée de Noël.

Notre digne régente, Mme Marthe Girouard, présida cette réunion. Mgr C. Désorcy, aumônier de notre cercle, sut rehausser cette réunion par sa présence.

Une décision fut prise afin qu'une déléguée de notre cercle puisse participer au Rallye de la Société Franco-Manitobaine. Mme Aldéa Weicker, régente provinciale, fut donc élue pour remplir ces devoirs importants de représentante pour cette grande cause. Mme Marthe Poiron, membre de notre cercle et directrice du chant des jeunes de la paroisse, nous invita à assister au concert de Noël qui eut lieu le dimanche 14 décembre, dont le bénéfice ira en entier pour le Biafra. Merci beaucoup Mme Poiron de ce grand travail si méritant.

La réunion terminée, un programme des plus variés suivit. Les souhaits d'usage furent offerts et les rois mages, dans leurs riches habits, déposèrent les cadeaux à une jolie crèche décorée pour cette occasion. Vinrent ensuite la distribution des cadeaux et la présentation de quelques courtes pantomimes. Le tout se termina par un smorgasbord et, grâce à nos cordons-bleus, toutes dégustèrent les mets si bien apprêtés. Toutes retournèrent dans leurs foyers heureuses d'avoir fait le partage de bien et de bonheur. A l'année prochaine!

Soirée sociale

A cause de l'appui constant, depuis nombre d'années, de nos époux et amis, nous avons cru bon d'organiser une soirée sociale amicale et fraternelle qui saurait plaire à tous. Notre comité social se mit donc à l'oeuvre et tout se passa joyeusement, le lundi 8 décembre.

La salle paroissiale, dans son éclatant décor de Noël, ses murs rafraichis, ses fenêtres dotées de tentures neuves et éclairées de bougies, preuve du goût artistique de nos Filles d'Isabelle, contribua à faire de cette soirée une des plus animées.

Au son d'un orchestre de renommée, tous valsèrent dans leurs plus beaux atours. Pendant la soirée, des souhaits furent échangés.

Çà et là

Le tirage du prix d'entrée échoua à M. Hubert Hacault, de Bruxelles.

Le tout se termina par un délicieux goûter et tous se séparèrent apportant un souvenir agréable de cette rencontre fraternelle.

Prompt rétablissement à Mme Irène Lussier, actuellement hospitalisée à St-Boniface; à Mme Hélène Moret, de retour au foyer; à Mme Prudeur Lussier qui fit un séjour à l'hôpital de Swan Lake; à Mme Alice Payette, patiente à l'hôpital de Swan Lake.

N'oubliez pas d'apporter, à la demande de Mme Alice Van Dupize, le linge neuf ou usagé, ainsi que des dons d'épicerie, qui seront distribués à Noël aux moins fortunés.

Sincères remerciements et félicitations à tous les membres des différents comités qui ont obtenu un succès dans leurs activités récentes.

Aux membres du cercle qui, pour une raison quelconque, n'ont pu assister aux rencontres fraternelles, nous leur souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année.

La prochaine réunion aura lieu le 6 janvier au même endroit à la même heure. Venez nombreuses. N'oubliez pas que les réunions ont encore plus d'importance que les rencontres sociales. Donc à bientôt!

La Rédactrice

St-Malo

Réunion parents et enfants

Pour aider les parents à mieux comprendre leurs enfants et à se mieux comprendre eux-mêmes, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle et la Ligue des Femmes Catholiques ont organisé une série de conférences où les orateurs surent exprimer leurs points de vue.

Parents et enfants, par leurs questions posées à ces experts, obtinrent des éclaircissements à certains problèmes.

Merci à MM. Ruest et Bisson, Mme Annette et Gisèle Ayotte, l'abbé St-Denis et Sr Amanda Desharnais, conférenciers.

Congrès de la S.F.M.

En fin de semaine des 6 et 7 décembre, des délégués de St-Malo assistaient au Congrès-Rallye. Les deux jours furent très remplis et mouvementés. Notre S.F.M. fait un bon travail. C'est notre association, alors appuyons-la.

Ste-Geneviève

Félicitations à M. Louis Fiola, président de l'Association de Parents et Maîtres de l'école secondaire de Ste-Anne, aux quatre délégués de Ste-Geneviève, M. Louis Fiola, Mmes Madeleine et Dora Fiola et le jeune Gilbert LeGal, étudiant, aux deux délégués de Ross, MM. Marcien Ross et Denis St-Laurent, et à Mme Thérèse Duhamel, qui assistaient au congrès de la S.F.M. tenu à St-Boniface.

Merci à la Caisse populaire, au Club du dévouement et à l'A.P.M. qui ont aidé à payer les frais des délégués. Plusieurs paroissiens se sont fait un devoir d'assister au banquet et tous sont revenus enchantés de leur soirée.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Willie Robert, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital de Steinbach.

Chevaliers de Colomb

Conseil Debden no 3456

Dernièrement, à la salle du centenaire à Debden, eut lieu l'installation des officiers du Conseil Debden des Chevaliers de Colomb, dirigée par le député du district no 16, le frère Daniel Paquette, de Debden, assisté de Médard Demers, aussi de Debden. Parmi les invités on remarquait Laurent Loiselle, Grand Chevalier de Spiritwood, Raymond Dagenais, Grand Chevalier de Marcelin, et Frank Bellavance, ancien député du district de Marcelin.

Furent installés officiers pour l'année: Réal ,Belair Grand Chevalier; Charles Cyr, député du Grand Chevalier; Léo Beaulac, chancelier; Maurice Durette, secrétaire-financier; Henri-Paul Fortier, secrétaire-archiviste; Jean-Louis Bilodeau, cérémoniaire; Roger Fortier, trésorier; Léonce Duret, intendant; Marcel Lajeunesse, syndic; André Pouliot, avocat; Philippe Jean et Philippe Ruel, sentinelles; Père Gilles Aumont, aumônier.

Après l'installation, les 90 membres et les invités présents participèrent à une soirée dansante et à un goûter.



On voit ci-dessus quatre religieuses de Notre-Dame, lors d'un thé organisé en leur honneur, avant leur départ comme missionnaires en Afrique. Ce sont, de gauche à droite, Sr Annette Hamel, native de Frenchville et infirmière à l'hôpital de Ponteix depuis quelques années; Sr Lorraine April, native de Zenon Park et institutrice l'an dernier à Ponteix; Sr Simone Lizée, native de Gravelbourg, qui occupa pendant les six dernières années le poste de régionale pour la Communauté canadienne des Soeurs de Notre-Dame; Sr Lucille Lalonde, native de Zenon Park et infirmière à l'hôpital de Ponteix pendant les dernières années. — La paroisse de Ponteix a toujours été sensible au problème missionnaire... Est-ce parce qu'elle a donné elle-même des missionnaires aux pays étrangers? Est-ce parce qu'elle comprend l'importance d'annoncer ailleurs la bonne nouvelle? Toujours est-il que le dimanche 16 novembre, à l'occasion du départ de quatre religieuses de la paroisse pour la mission de Guémé, Cameroun, Afrique, Ponteix a voulu témoigner une fois de plus son appréciation pour le travail missionnaire. Les dames organisèrent un thé en l'honneur des partantes. Ainsi, Soeurs Lizée, Lalonde, April et Hamel purent dire un dernier au revoir aux paroissiens. On présenta une bourse de $717.80 aux missionnaires afin de venir en aide à l'établissement de la mission à Guémé. Merci à tous ceux qui ont ainsi montré leur attachement aux religieuses de Notre-Dame et bonne chance aux quatre missionnaires.

Colloque du Conseil régional no 3 de l'A.C.F.C.

PRINCE-ALBERT — Le gymnase de l'Institut de la Providence de Prince-Albert était bourdonnant d'activités le 6 décembre. Cinquante et une personnes s'étaient réunies pour étudier ensemble le thème "Savoir être responsable".

La journée débuta à 10 heures par un mot de bienvenue du président régional, M. Jos. Jeanneau. Ensuite, M. l'abbé Jean Papen expliqua le thème de la journée. Après une courte introduction par M. Eugène Vachon, vice-président de la région, M. Rolland Pinsonneault, directeur exécutif de l'animation sociale en Saskatchewan, fit un exposé sur le sujet suivant: "Techniques pour l'amélioration du travail de groupe", après quoi il y eut discussion et échanges d'idées. La journée se résuma à 1 h 30.

Me Omer Archambault, vice-président du nord, présenta ensuite M. Roger Lalonde, président général de l'Association, qui, à son tour, expliqua les méthodes parlementaires du travail, après quoi il y eut échanges d'idées et discussion.

M. Roger Lalonde clôtura la réunion en expliquant "L'A.C.F.C. aujourd'hui".

Boite à chansons

Au Centre récréatif de Prince-Albert, le 6 décembre, eut lieu une boite à chansons et une dégustation de vins et fromages. Au cours de la soirée, M. Roger Lalonde, président général de l'A.C.F.C., fit la distribution des prix provinciaux décernés aux élèves qui ont obtenu les plus hautes notes de français aux examens de juin dernier.

La salle comptait quelque 400 personnes venues de toutes les paroisses du nord de la province. On remarquait même des invités de Gravelbourg et St-Victor. M. l'abbé Roger St-Pierre, maître de cérémonies très vivant, raconta plusieurs anecdotes.

L'organisatrice de cette boite à chansons, Mme Lorraine Archambault, ainsi que tous les gens de Prince-Albert désirent remercier toutes les personnes qui ont assisté et participé au programme.

Félicitations

Félicitations à Arthur et Jeanne d'Arc Lavertu qui ont passé leurs derniers examens de piano avec honneur.

HORAIRE de CFNS

NOEL — NOEL — NOEL

24 décembre (soirée)

9:30—Radio-Journal
9:40—Musique
10:00—Le Père Legault veille avec vous
11:00—Le Noël du vieux vagabond
11:30—Le Messie
12:00—La messe de minuit
1:00—Le réveillon de Noël
3:00—Fin des émissions

25 décembre

7:50—Ouverture
7:55—Prière du matin
8:00—D'où viens-tu bergère?
8:30—Enfin seule
9:30—Le coin des petits
10:00—Promenade de Noël
11:30—Les Joyeux Troubadours
12:00—Radio-Journal et sports
12:10—Vive le vent
1:00—A minuit fut fait un réveil
1:30—Festival de Noël
3:00—Noël 12-20
3:30—La Pastorale des Santons de Provence
4:30—Musique
5:00—Radio-Journal et sports
5:10—Musique
5:30—Radio-transistor
6:00—Un instant spécial
7:00—Divertissement pastoral
7:30—Eloges
8:00—Récital
8:30—Chorale
9:00—Horizons
9:30—Radio-Journal
9:40—Noëls traditionnels
10:10—Pensée du soir et fin

Joyeux Noël à tous de la part de CFNS Radio-Noël

Chronique de CFRG

Souhaits de circonstance

Nos meilleurs souhaits de bonheur et prospérité à tous nos auditeurs!

Formule banale qui se répète chaque année à Noël et au Nouvel An. Mais la banalité est aussi dans certains cas la forme élémentaire de la sincérité — comme un simple "merci" venant du fond du coeur vaut bien mieux que des phrases ampoulées qui ne veulent rien dire, sinon que de cacher un manque de sincérité —. Acceptez, chers amis, nos souhaits dans leur banalité, et n'y voyez pas non plus une formule de politesse. Ce serait mal nous connaître.

Cette année, quelques employés nous ont quittés: Roland Gaudet, retourné aux études au Collège de St-Boniface; Marc Nogue — celui qui remplace le "beurre" pendant les vacances — études en médecine à l'Université Laval de Québec; Micheline Lamarre, partie depuis fin novembre à CHFA d'Edmonton.

Ceux qui les ont remplacés: Carole Michaud, de Dorval, pour qui tous les hommes sont des menteurs et des égoïstes, sauf son fiancé comme de raison... mini-jupe et mini-trottin, anime les émissions "C.P.R." Conseils, pensées, recettes et Disquo-Parade le soir; Germain Massicotte, de Montréal, — les nouvelles du sport, minimatin, requêtes et nouveautés et Disquo-Parade.

Le directeur-gérant, M. Dumont Lepage, a pris sa retraite. Lui a succédé à ces fonctions importantes, M. Benoit Pariseau.

Christian Carreyrou, qui anime les émissions: Siesta-Musicana, Tombée du jour et Disquo-Parade, s'apprête à partir pour un voyage de quinze jours en France. Première destination, Paris, sa ville natale. Ensuite, tournée en Normandie et en Auvergne, berceau de ses ancêtres. Peut-être aussi une "virée" en Belgique, ne serait-ce que pour se rendre compte sur place comment les Wallons vivent. L'exemple de son confrère de CFRG l'a rendu un peu sceptique. Ceux qui restent passeront les fêtes en famille.

Une fois encore nos bons souhaits à tous nos auditeurs qui, unanimement, ne nous ménagent pas leurs encouragements. Au journal "La Liberté et le Patriote" qui imprimera et publiera à cette occasion la 210e chronique de CFRG.

M. M.

St-Louis

Assemblée

A l'assemblée d'animation sociale de l'A.C.F.C. qui a eu lieu le samedi 6 décembre à l'Institut Notre-Dame de la Providence à Prince-Albert, Mlle Odile LeBlanc a reçu $5.00 de l'A.C.F.C. Ce prix lui fut présenté par M. Roger Lalonde, président de l'A.C.F.C. provinciale.

M. Méderic McDougall représentait les commissaires d'école du village de St-Louis et Mme E. Bézaire représentait l'A.C.F.C. de St-Louis.

A cette même réunion, Sr Anne-Marie, principale de l'école, Sr Delorès, ainsi que M. Claude LeBlanc, ont assisté à la boite à chansons le soir. M. P. Gaudet, un des professeurs de l'école, a participé à cette boite à chansons. Son talent fut très apprécié surtout par les jeunes.

A l'occasion du 2e congrès annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, Mme J.-A. Fournier, présidente régionale des sections de l'Ouest canadien, présente une bourse d'étude de $50.00 offerte par le Bureau d'administration de la F.F.C.F. d'Ottawa à l'élève méritante de la 11e année, Mlle Pauline Perras, à droite dans la photo, fille d'un des membres (section de la F.F.C.F. de Coderre, Sask.). Félicitations et voeux de succès à cette jeune étudiante qui a suivi le cours de français de l'A.C.F.C.

TARIF DE PUBLICATION

Avis de décès (20 lignes)	Minimum $3.00
Avec photo	$7.00
Lignes additionnelles	0.10 la ligne
Remerciements pour sympathie (10 lignes)	Minimum $1.50
Mots additionnels	0.03 le mot

Service de la Publicité, La Liberté et Le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

NOUVELLES INTERNATIONALES



France

Le 'oui' de M. Pompidou à l'Europe

par Maurice Herr

Le fameux slogan des successeurs du général de Gaulle, "ouverture dans la continuité" semble avoir prévalu à La Haye, où les représentants de la France ont fait leur la devise nationale néerlandaise "Je maintiendrai", tout en lâchant les freins du mécanisme européen.

C'était, pour M. Georges Pompidou, les grands débats sur la scène internationale. Il ne fallait pas qu'il rate cette entrée devant un aréopage encore impressionné par la personnalité démesurée de son grand prédécesseur. A-t-il réussi? Ne s'est-il pas laissé ravir la vedette par le fougeux M. Willy Brandt, porte-parole d'une Allemagne nouvelle dont la puissance économique est en train de devenir préoccupante pour tous?

En fait, le Président de la République Française est rentré très satisfait de son voyage à La Haye et des décisions prises par les représentants des Six pays de la Communauté économique Européenne. Au Conseil des ministres, réuni à Paris aussitôt après son retour, il s'est félicité des accords conclus qui constituent à ses yeux "une orientation décisive vers une Europe réaliste par le moyen de réalisation communautaires concrètes".

• • •

A dire vrai, la tâche de M. Pompidou n'était pas aussi aisée que ça. Il avait à lutter sur deux fronts.

D'abord, face aux partenaires européens de la France, pour leur faire admettre le tryptique de l'évolution du marché commun: achèvement, approfondissement, élargissement. Ce qui signifiait qu'il fallait d'abord en terminer avec la politique agricole commune, et son système de financement, — problème capital pour l'économie française ou l'agriculture tient la place que l'on sait — avant d'engager d'autres opérations communautaires dans les secteurs de la monnaie, de la technologie, de la politique à l'égard de la jeunesse, et d'envisager l'entrée de la Grande-Bretagne et d'autres pays dans la C.E.E.

Dans le même temps, M. Pompidou devait veiller au plan intérieur à ne point froisser les sysceptibilités des farouches gardiens de l'orthodoxie gaulliste et de l'héritage du général de Gaulle. Déjà accusé de trahison sur sa gauche par M. Louis Vallon, pour avoir abandonné l'idée de "participation" chère à de Gaulle, le président de la République risquait de voir se dresser contre lui des hommes comme M. Michel Debré, défenseur intransigeant des thèses gaullistes sur l'Europe.

• • •

Mais le chef de l'Etat a manoeuvré avec assez d'habileté pour éviter ces deux écueils. Ses partenaires européens ont admis que le Marché commun agricole soit définitivement mis sur pied avant le 1er janvier prochain, quitte à en revoir les structures et le fonctionnement lorsque l'Angleterre adhérera au système européen. Moyennant quoi, il a admis que des négociations s'engageraient avec M. Wilson dans un délai de six mois. "C'est un beau jour pour l'Europe, grâce à la France", écrit le journal gaulliste "La Nation", qui félicite M. Pompidou pour sa fidélité aux principes gaullistes.

Cette dernière appréciation est moins paradoxale qu'il ne le semble. Car le général de Gaulle était effectivement partisan d'une Europe des réalités, et non d'une Europe des rêves, et c'est précisément sur le terrain des possibilités concrètes que s'est placé M. Pompidou, même et surtout lorsqu'il a souhaité l'admission de la Grande-Bretagne dans la communauté.

• • •

Dans son ensemble, la presse française, qui est généralement assez "européenne" — plus que ne l'était, en tout cas, le général de Gaulle — fait preuve d'un enthousiasme modéré devant les résultats de La Haye. Elle a bien l'impression que si l'Europe a repris sa marche en avant, de longues et laborieuses négociations seront encore nécessaires avant qu'une nouvelle étape communautaire soit franchie. Une collaboration monétaire, économique, technologique, voire une coopération dans ces domaines, c'est bien. Mais, comme l'écrit le journal "Les Echos", "l'Europe qui en sortira, si elle se place sous le signe du réalisme, pourra-t-elle se passer pour autant d'un véritable souffle politique?"

Cependant, face aux réticences que l'on enregistre çà et là dans les milieux politiques français acquis à l'idée européenne, il est intéressant de constater que les communistes sont très mécontents des résultats de La Haye. Ce qui devrait être bon signe, puisque Moscou, ses satellites et ses fidèles ont toujours combattu et le Marché Commun, et l'idée européenne elle-même. "Les ultras de l'Atlantique ont eu gain de cause à La Haye", écrit aigrement l'organe du parti communiste, qui accuse M. Pompidou d'avoir "bradé" les intérêts de la France et ceux de la paix en s'alignant sur les positions allemandes.

Cette mauvaise humeur, qui se traduira sans doute par une pression sociale accrue au plan intérieur, est significative. "Tout ce qui est bon pour l'Europe n'est pas bon pour nous", disaient naguère les communistes. S'ils sont aujourd'hui fâchés, c'est que quelque chose de bon pour l'Europe s'est produit à La Haye!



Lors de sa visite à Winnipeg, les 3 et 4 décembre, l'ambassadeur de France au Canada, M. Pierre Siraud (à l'extrême gauche), fut l'hôte du lieutenant-gouverneur de la province, M. Richard S. Bowles, et de son épouse. Ci-dessus, Mme Bowles présente le juge Robert Trudel à M. Siraud tandis que le lieutenant-gouverneur accueille Mme Trudel.

(Cliché Winnipeg Free Press)

Tchécoslovaquie

La Tchécoslovaquie à l'heure de la vendetta

par Karel Dolina

Le no 1 du "printemps", Dubcek, aujourd'hui isolé, accusé, sans pouvoir présenter publiquement la défense de sa politique, menacé d'un procès politique, est bien placé pour juger Husak: "Husak est un homme catégorique, haïssant le dialogue. Pour lui, tous ceux qui critiquent sa politique sont des ennemis du Parti communiste. Il dénonce la "contre-révolution" alors qu'il sait, fort bien, qu'elle n'a jamais existé chez nous. Il accuse les Etats-Unis et la R.F.A. (République Fédérale Allemande) d'avoir comploté contre nous, alors que même nos services de renseignements n'ont jamais été en mesure de présenter la moindre preuve concrète à ce sujet. Husak a oublié qu'avant janvier 1968, le PC était mort, la société indifférente, qu'il fallait les réveiller". En fait, Husak a toujours été un conservateur, un dogmatique, un adversaire de tout renouveau, tout juste capable de manoeuvrer, aurait pu ajouter Dubcek.

Une évolution qui préoccupe même les maitres du Kremlin

Husak est également un ambitieux. Lorsqu'il est monté au "pouvoir", après la chute de Dubcek, pour pouvoir "gouverner", avec l'appui des tanks russes, il a totalement capitulé devant Moscou, au prix de la liberté, des aspirations nationales et des souffrances des nations tchèque et slovaque.

L'épuration a chassé des rangs du PC des syndicats et des organisations de masse, tous les libéraux, contraint des milliers de militants à taire leurs sentiments. Husak, le "modéré" est allé jusqu'à écarter de son entourage, les "centristes".

Aujourd'hui, à Prague, il ne s'agit même plus d'imposer la ligne du PC à la population. Les anciens partisans de Novotny, les pro-Russes, les communistes attardés occupent tous les postes-clé. Leur seul objectif est d'en profiter pour se venger, sans la moindre pitié, de leurs adversaires politiques.

Un vaste abattoir

Le PC, n'en déplaise aux dirigeants de l'heure, n'est plus qu'un vaste abattoir. Les lois d'exception ont étranglé la justice. Désormais, tout citoyen tchèque ou slovaque risque d'être chassé de son travail, emprisonné, déporté dans un village reculé, s'il a le malheur de déplaire à son chef direct.

Des centaines de patriotes souffrent dans les geôles du régime d'occupation. Aux heures de "promenade" dans les cours des prisons, les gardechiourmes, recrutés sous Staline et parmi lesquels on retrouve d'anciens nazis et des criminels de droit commun, matraquent les détenus politiques, les humilient.

Le monde entier a appris, récemment, avec horreur, le cas du publiciste Skutine. Atteint d'un cancer, on l'a privé de soins médicaux, pour le "libérer" ensuite, de crainte d'une immense vague de protestation. La vie d'autres patriotes, comme le maitre d'échecs Ludek Paham ou l'historien Tesar, est aussi menacée. Il suffit de dire, que les méthodes inhumaines du régime ont été si l'oin qu'un homme comme Ulbricht s'est vu dans l'obligation de les critiquer officiellement. Et au Kremlin, on commence à se préoccuper des attaques proférées, dernièrement, par les ultras-conservateurs de Prague et de Bratislava à l'encontre des Polonais et des Hongrois jugés trop "libéraux".

Là où le "marxisme" devient boomerang

Les "marxistes-léninistes" prétendent que le capitalisme porte le germes de sa propre perte. En fait, c'est leur système, absolument étranger aux idéaux des classiques du socialisme, qui les porte. Husak, en Tchécoslovaquie, a réussi à dresser quasi toute la population contre le "socialisme", cette population qui durant le "printemps" s'était prononcée à 95% pour le socialisme au visage humain. Husak se sait condamné. Pour gagner du temps, il vient, une fois de plus, d'ajourner les assises nationales du PC. Peu importe qui prendra la relève. En Tchécoslovaquie, le régime d'occupation se désintègre irréversiblement. Et la situation politique, économique et sociale, n'est guère plus brillante, au sein de la "grande famille socialiste", y compris en URSS.

Au premier abord, la situation paraît désespérée. Pourtant, rien n'est perdu. Un phénomène nouveau est né dans le "bloc socialiste: la naissance et le développement timides d'un mouvement de libération. Dans le cas concret de la Tchécoslovaquie on peut citer la poursuite de la résistance passive (notamment par le sabotage de la production industrielle et agricole), le boycottage du régime par l'intelligenzia, la formation de groupes illégaux armés.

Mais les Tchécoslovaques ont une longue expérience. Ils ne se laisseront pas entrainer, pour le moment, dans une aventure sans issue. Néanmoins, l'existence de ces réseaux de résistance prépare les combats libérateurs de demain.

Suisse

La Suisse et la Presse arabe

par R. de Ziegler

Jamais la Suisse n'a eu aussi mauvaise presse dans le monde arabe. A l'origine directe d'un tel ressentiment, la manière dont a été menée l'instruction de l'affaire criminelle de Kloten. Des erreurs ont, de toute évidence, été commises qui purent faire croire que l'impartialité du juge d'instruction chargé de ce dossier n'était pas absolue. Par maladresse, on a pu laisser dire qu'il y avait une différence inadmissible entre la manière dont furent traités les trois Palestiniens et l'attitude que l'on adopta à l'égard de l'accusé israélien, l'agent des services de sécurité Mordechaï Rachamin qui tua l'un des terroristes. Ce "gorille" a bénéficié en effet, d'une mise en liberté provisoire jusqu'au procès de Winterthur, facilité qui fut refusée aux détenus arabes, malgré les garanties que certains Etats offraient. La nature des délits reprochés était différente mais cela, les censeurs de l'attitude suisse n'ont pas voulu le voir.

Au procès même, les débats pouvaient bien être conduits avec une objectivité irréprochable par le président de la Cour d'Assises de Winterthur, il était trop tard: la mauvaise humeur subsistait dans le camp arabe, attestée dans l'enceinte même par le mutisme des accusés et, à l'extérieur, par une démarche officielle de l'Algérie auprès d'U Thant. Cet Etat, qui a adopté dans l'affaire de Kloten une attitude particulièrement intransigeante, a en effet officiellement saisi le secrétaire général de l'ONU des "irrégularités constatées dans la manière dont la justice était rendue en Suisse: Berne, qui a trouvé inadmissible cette ingérence de M. Bouteflika, ministre algérien des Affaires étrangères, dans les affaires intérieures suisses, a vivement protesté auprès d'Alger.

Il apparait aujourd'hui que le différend entre les Etats arabes et la Suisse dépasse le cadre strict de l'affaire de Kloten. Ce qui est au fond reproché tant au peuple helvétique qu'à ses dirigeants, c'est une attitude jugée systématiquement favorable à Israël. La radio, la télévision, la presse, surtout suisses-alémaniques, apparaissent comme les plus grands coupables. Il est en outre reproché au Conseil fédéral de ne rien faire pour contrarier ce courant. Berne, se plaint-on dans les capitales arabes, n'a pas jugé bon d'approuver la résolution du 22 novembre 1967 sur la Palestine adoptée par la très grande majorité des Nations unies. Certes, les Etats arabes n'oublient pas que la Suisse n'est pas membre de l'ONU mais ils savent aussi que Berne a souvent aligné volontairement sa politique en conformité avec les résolutions du Conseil de Sécurité ou de l'Assemblée générale.

De même, on affecte dans ces mêmes cercles étrangers de ne pas comprendre que le gouvernement fédéral n'intervienne pas pour modérer ceux des journaux qui ont choisi, dans les affaires du Proche-Orient, d'épouser la cause israélienne. Il est vrai que d'Alger à Bagdad, en passant par Damas, certains Etats ont encore beaucoup à apprendre en matière de liberté d'expression. Enfin, une confusion, si fréquente à propos du concept suisse de neutralité, est encore plus généralement répandue. On oublie, en effet, que si l'Etat se fait obligation d'être neutre, les citoyens, eux, ont le droit d'avoir une opinion et de l'exprimer.

C'est pourquoi la démarche de M. Bouteflika à Manhattan a été particulièrement mal accueillie ici. Ses critiques contre la justice suisse ont paru d'autant plus malvenues qu'il n'y a pas si longtemps que Berne obtenait à grand-peine la libération de citoyens suisses arrêtés, interrogés et détenus dans des conditions peu admissibles.

Berne s'efforce tout de même de ne rien faire qui puisse envenimer les rapports de la Suisse avec le monde arabe, détérioration qui serait fort préjudiciable aux intérêts de la Confédération dans cette partie du monde et à la mission internationale de la Suisse. Bien qu'une telle attitude n'engage pas directement le Conseil fédéral, les Etats arabes ont pu apprécier la position vraiment impeccable du Comité international de la Croix-Rouge depuis la guerre des "Six Jours". Ils ont pu constater en outre qu'après l'affaire du détournement du courrier de l'air américain sur Damas, la compagnie suisse de navigation "Swissair" avait adopté une attitude plutôt en retrait sur ceux qui demandaient des mesures plus énergiques. Enfin, la gravité avec laquelle l'on a traité, à Berne, l'affaire d'espionnage au profit d'Israël de plans de l'avion combat "Mirage" construit en Suisse, indique le souci évident des autorités fédérales de ne pas prêter le flanc à la critique.

On peut se demander dès lors pourquoi le Conseil fédéral n'a pas choisi de dessaisir la justice zurichoise de l'affaire de Kloten quand il apparut à l'évidence qu'elle dépassait les compétences du juge informateur de Bülach. La réponse généralement fournie dans la ville fédérale est qu'il fallait respecter l'autonomie des cantons et la séparation des pouvoirs. Et l'on ajoute qu'avec cette procédure, on réserve implicitement à une cour fédérale le rôle d'autorité de recours. Pour le reste, on est sans illusions: de toutes manières, la justice suisse n'aurait pas échappé à la critique. Si l'on espère voir les rapports avec le monde arabe retrouver bientôt un peu de sérénité, l'on ne se dissimule pas que la pratique d'une politique de neutralité dans cette région du monde, sera chaque année un exercice un peu plus périlleux.

Lord Durham écrit, dans son célèbre rapport, que si on donne suite à son idée d'unir les provinces, on devra confier la régie des Postes aux colonies.

Au Brésil

Le Brésil vit dans l'inquiétude et la peur

par Marcio Moreira Alves

Le maréchal Emilio Carrastazu Médici, le nouveau maréchal-président du Brésil, tire son pouvoir essentiellement de ses électeurs, des officiers de l'armée, qui l'ont choisi à travers une consultation plébiscitaire officieuse dans toutes les casernes du pays. Il peut s'attendre, malgré l'inquiétude manifestée par les nationalistes, à un soutien assez solide des forces armées.

Les groupes économiques de Sao Paulo et des grandes villes ne manqueront pas également d'appuyer le nouveau gouvernement, en dépit d'une récession qui, depuis juin, commence à les inquiéter. La répression de toute grève ou revendication ouvrière et l'intervention gouvernementale dans les syndicats, qui sont les principes de la politique sociale du régime, assurent d'excellents bénéfices aux investisseurs brésiliens et étrangers.

Le gouvernement Nixon continuera, lui aussi, à soutenir les militaires. Il pourra même, dorénavant, présenter aux critiques de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, notamment aux sénateurs Fullbright et Church, l'alibi démocratique de la réouverture du Parlement, convoqué le 22 octobre pour "confirmer" le choix du maréchal Médici — dûment purgé de tout vestige d'opposition par l'invalidation de 99 parlementaires.

Comme toute contestation du régime est violemment réprimée, l'opposition ne prend des formes actives qu'avec des groupes encore réduits de guérilleros urbains. La tension sociale, maintenue sous contrôle par une police omniprésente et par une conscience politique élémentaire, n'est pas encore en état de provoquer une éruption de caractère révolutionnaire.

Les actes et les paroles

Les mots souvent n'ont pas le même sens dans le langage des militaires brésiliens que dans celui du commun des mortels. Quand M. Rockefeller est passé à Rio de Janeiro, le maréchal Costa e Silva s'est plaint de la "campagne injurieuse" de la presse américaine, qui appelait son gouvernement "dictature militaire". Il était convaincu qu'il n'était pas un dictateur, sans doute parce qu'il partageait le pouvoir avec le Conseil de sécurité nationale. Son opinion sur ce qu'il considère un dictateur reste un mystère.

La même imprécision sémantique reste en vigueur. Le maréchal Médici, dans son premier discours de président choisi, a reconnu que le Brésil était loin d'être une démocratie parfaite et qu'il espérait arriver à la fin de son mandat, en 1974, avec une "Université des partis politiques, des syndicats, une presse et une Eglise libres". Sa condition: qu'ils soient libérés "des groupes minoritaires qui essaient d'imposer des idéologies qui commencent à être répudiées et dépassées dans leurs pays d'origine".

Malgré la clarté de cette déclaration, qui ne promet la liberté qu'après l'abolition des idées socialistes ou d'opposition, elle a réveillé des espoirs dans certains groupes libéraux. Ils l'ont saluée comme une promesse d'ouverture politique normale. Démonstration d'une certaine inquiétude de la classe dominante devant le système policier en vigueur.

L'inquiétude est le trait le plus marquant de la vie quotidienne au Brésil: les militaires, bien qu'issus de la classe moyenne, forment une caste isolée du reste de la société, ils ne respectent pas les règles du jeu traditionnel d'influence. Ils répriment les mouvements ouvriers et étudiants, mais ils se laissent parfois aller aussi à la sanction des milliardaires aux affaires douteuses.

En janvier 1969, le propriétaire d'une banque se jeta par la fenêtre du bureau de son avocat. Le plus grand capitaliste de l'Etat intérieur de Minas Gerais, l'homme qui prêtait au gouvernement local l'argent pour payer ses dettes les plus urgentes, se tira une balle dans la tête. Le plus grand armateur brésilien a bu du poison. M. Moreira Sales, le plus riche brasseur d'affaires du pays, a eu des démêlés avec une Commission d'investigation militaire et ne s'en est sorti que parce que l'on s'est rappelé qu'il était personnellement garant pour un prêt de 50 millions de dollars pour une industrie pétrochimique dont l'Etat était actionnaire.

Le sigle IPM — Investigation policière militaire — terrifie les Brésiliens. Les officiers responsables de ces investigations peuvent arrêter n'importe qui pendant soixante jours à leur gré, sans se donner le mal de présenter une justification. Lorsque la haute bourgeoisie prêche le rétablissement du "jeu démocratique" elle pense surtout à la fin des IPM.

Cet espoir est mort avec le nouveau gouvernement.

Subversion et corruption

Les militaires brésiliens ont comme trait-d'union plutôt une "contre-idéologie" qu'un ensemble d'idées positives. Il est exact qu'ils ont fait d'énormes concessions aux Etats-Unis et ont facilité la concentration du pouvoir économique: 1% de la population a un revenu par tête de plus de 6,000 dollars par an, pendant que 50% n'ont qu'un revenu de moins de 130 dollars par an. Mais ils ne se considèrent pas comme étant pro-américains ou pro-capitalistes. Ils sont, disent tous leurs orateurs, des antisubersifs et anticorruption.

La corruption, bien sûr, prend une place de moins en moins importante dans les exercices officiels d'éloquence. Depuis 1964, de nombreux officiers ont été mêlés à certains scandales financiers, dont quelques-uns, vite étouffés, furent dénoncés par leurs collègues. La subversion est le thème du jour. Elle a été rebaptisée et s'appelle désormais "guerre révolutionnaire adverse". Cette guerre est le prétexte pour la censure des moyens de communication, l'existence des IPM et d'une loi de sécurité nationale qui vient de condamner un étudiant, coupable d'avoir jeté une pierre contre une voiture militaire, à deux ans de prison pour "attentat contre l'intégrité du pays".

Tout continue

L'enracinement de la doctrine donne un élan propre et immuable à la répression. Les procès contre Mgr Waldir Calheiros, évêque de Volta Redonda, accusé d'avoir dénoncé les tortures subies par un ouvrier, et contre d'autres prêtres hostiles au régime, continuent.

La persécution de la JOC est toujours aussi tenace — peut-être plus — car les militaires sont très irrités par la défense des militants brésiliens faite par la direction internationale du Mouvement. L'interdiction faite à la presse de mentionner NN. SS. Helder Camara et Antonio Fragoso sauf pour les attaquer, persiste.

La préoccupation des services d'espionnage politique, jusqu'à présent concentrée sur les catholiques, commence à s'étendre à quelques groupes protestants. ISAL — Eglise et Société en Amérique Latine — un organisme oecuménique du Conseil mondial des Eglises, est considéré aussi dangereux que la JEC.

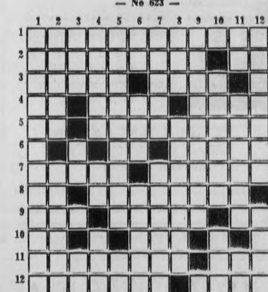
• • •

Le visage du Brésil a bien changé après cinq ans de dictature militaire. Les matchs de l'enthousiasme des foules, l'immense défilé des écoles de sambas, où les misérables habitants des bidonvilles s'habillent en courtisans de Louis XV, est toujours la parade rythmée et souriante des masses.

Mais l'enthousiasme et le sourire sont creux. Tout le monde se méfie de ceux qu'ils ne connaissent pas. La plupart des habitants de Rio et Sao Paulo sont sûrs que leurs téléphones sont branchés sur les tables d'écoute.

Personne n'ose faire des commentaires politiques, aussi innocents qu'ils puissent être, sans s'être assuré qu'ils ne seront pas entendus par des inconnus. Les journaux, empêchés de discuter les problèmes politiques importants, mettent les faits divers en manchette et font d'un festival de la chanson un événement national. La peur, non le maréchal Médici, dirige le Brésil.

— No 623 —



HORIZONTALEMENT

1—Métier d'entremetteur.
2—Outil pour tracer des filets sur bois. — Chef de patrouille.
3—Augmente le sens d'un mot. — En outre.
4—Note. — Rivière de France. — Roues à gorge de poulies.
5—Dans le corps. — Terme musical.
6—Deux. — Répand.
7—Ancienne monnaie d'or du temps de saint Louis à Charles VII. — Entourée de branches couvertes d'épines.
8—Cela. — Estropiée.
9—Triage. — Niais. — Tellement.
10—En yacht. — Art de lancer.
11—De la couleur du poil du loup, en parlant du cheval (fém.). — Attacha.
12—Opiniâtre. — Epoux.

VERTICALEMENT

1—Genre de reptiles volants, dont on n'a trouvé que des débris fossiles.
2—Querelles accompagnées d'injures et de coups. — Enfant mâle.
3—Brut. — Pronom. — De la gamme.
4—Vin très estimé. — Et moi. — Salutation angélique.
5—Tiras les fils d'un tissu. — Conj.
6—Négation. — Chef d'Etat. — Claire.
7—Soutirer. — Orthographiée.
8—Tesson. — Laine très légère.
9—Action de répéter.
10—Guident. — Roi d'Israël.
11—Maitre de cérémonie. — Se dit de toutes parties attachées à d'autres et qui semblent faire corps avec elles. — Terminaison.
12—Fait accessoire appartenant à une série d'événements formant un tout. — Me rendrai.

SOLUTION DU PROBLEME No 622

■ **Horizontalement:** 1. Liquéfaction; 2. ONU — Liner; 3. Taillecrayon; 4. In — Aérées; 5. Sidis — Smilax; 6. St — Tomera; 7. EIO — Cernés; 8. More — Saint; 9. En — Frôlée — Ah; 10. Trop — Ami; 11. Traiter — Lien; 12. Santé — Urètre.

■ **Verticalement:** 1. Lotissements; 2. Inanition — Ra; 3. Qui — Or — Tan; 4. Lait — Efrit; 5. Elles — Rote; 6. Fier — Esope; 7. Ancestral — Ru; 8. Cérémonies; 9. Trasimène — Le; 10. Lest — Ait; 11. Omar — Amer; 12. Non — Xanthine.



Merci à un lecteur. Dans un récent courrier j'ai fait une erreur en donnant les équivalences des mesures françaises et canadiennes. Je tiens à remercier l'aimable lecteur qui a bien voulu prendre la peine de m'envoyer la correction afin que les autres amis du courrier qui pourraient vouloir faire des calculs très précis ne soient pas induits en erreur. Voici: 1 pouce = 2.54 centimètres; 1 once = 28.349 grammes. Encore une fois tous mes remerciements, cher monsieur.

☆ ☆ ☆

Q. — Le vingt-cinquième anniversaire de mariage de mes parents approche. Depuis notre plus tendre enfance, nous, les quatre enfants, n'avons vu ni entendu que des chicanes et des gros mots entre nos parents. Nous nous sommes souvent demandés pourquoi ils restaient ensemble. Les autres parents et les amis sont au courant de la situation, car ils ne se sont jamais gênés pour se disputer en public. Figurez-vous qu'un de mes frères veut organiser une fête en leur honneur. Nous lui avons tous dit que nous n'y assisterions pas. Il est furieux. Quelle est votre opinion? Merci. — **Mini.**

R. — Il me semble que dans les circonstances, il serait préférable, si vous le désirez, d'offrir un cadeau à vos parents dans l'intimité . . . sans fête. Les gens que votre frère inviterait riraient sous cape évidemment, car vous entendez les discours flatteurs, les adresses, etc.?! Pour un tel couple, voyons . . . que votre frère se serve de son gros bon sens. Tous vous feriez rire de vous ... surtout les héros.

☆ ☆ ☆

Q. — Vous ne me croirez peut-être pas, mais je vous écris la vérité. Je suis en neuvième année et je réussis bien parce que je travaille beaucoup. Ma famille est à l'aise et j'aimerais bien que mes parents me permettent d'acheter un ou deux dictionnaires et quelques autres livres instructifs. On me répond qu'on fournit les dictionnaires à l'école et que je peux me procurer les autres livres à la bibliothèque municipale. C'est incroyable, mais il n'y a absolument aucun livre chez nous. Il y a pourtant des tas de revues plus ou moins intéressantes. Ma mère lit votre courrier. Un mot de vous l'éclairerait peut-être et elle saurait convaincre mon père que de bons livres sont d'excellents éducateurs et amis et qu'en m'en privant ils me prive de l'occasion de me mieux développer. Merci.

Ecolière intéressée.

R. — Je vous crois ma pauvre jeune amie, mais grands dieux c'est presque inconcevable que, de nos jours, des parents qui ont une enfant studieuse ne veulent pas lui donner les outils dont elle a besoin pour s'instruire, alors que tant d'autres offriraient une véritable bibliothèque à leurs enfants afin qu'ils s'intéressent à leurs classes. La lecture de livres instructifs et les voyages sont les meilleurs moyens de se développer et de se cultiver. Chère Madame, qui me lisez, si vous ne me croyez pas, rendez-vous à une réunion de Parents et Maîtres (je parie que vous ne l'avez jamais fait), consultez le directeur de l'école et la personne qui enseigne à votre fille. Vous apprendrez alors l'importance de coopérer autant que possible à son éducation complète. L'école lui donnera sans doute l'instruction, mais c'est surtout à la maison qu'elle développera son éducation.

☆ ☆ ☆

Q. — Y a-t-il un moyen d'amincir son visage? J'ai une assez jolie taille mais je ne suis pas contente de l'apparence de ma figure. Merci. — **Lectrice.**

R. — Je ne connais aucun moyen de faire cette transformation, sauf par un savant maquillage et une coiffure appropriée. Il vous faudrait consulter des experts en coiffure et en soins de beauté qui vous suggéreraient comment faire ressortir les bons points et camouffler ceux qui le sont moins. C'est extraordinaire ce que ces artistes accomplissent, et en peu de temps. Tentez donc votre chance.

LOUISE.



Fondue à l'heure du cocktail

D'origine suisse, la fondue est maintenant entrée dans nos moeurs culinaires. On sert tantôt la bourguignonne, la chinoise, la fondue au fromage ou au chocolat. Mais que diriez-vous d'une fondue aux amuse-gueules à l'heure du cocktail, qui n'exige pratiquement aucune préparation et ravira vos invités?

Cette recette a été mise au point pour l'Institut des Huiles d'Arachide par Mlle Betty Fraser, diplômée en économie domestique. L'Institut vous offre aussi un livre de 25 recettes que vous pouvez vous procurer à titre gracieux en écrivant à: L'Institut des Huiles d'Arachide, Casier postal 1081, Montréal 101, Québec.

1 paquet (8 onces) de choux aux pommes de terre congelés
1 paquet (8 onces) de egg rolls miniatures congelés
1 paquet (7 onces) de pétoncles pannés congelés
1 paquet (6 onces) de crevettes frites congelées

Laisser les aliments congelés à la température de la pièce pour les dégeler et ensuite les sécher. Verser l'huile d'arachide dans le caquelon (environ 2 pouces). Faire chauffer sur la cuisinière à une température de 375°F et transporter sur la table.

Disposer les amuse-gueules sur un plat. Vos invités n'ont qu'à se servir et à faire frire eux-mêmes les bouchées, pendant au moins une minute.

Servir avec vos sauces favorites (crème sure, sauce aux prunes et sauce aux fruits de mer). 8 à 10 personnes.

Note: Vous pouvez utiliser à nouveau l'huile d'arachide si vous avez soin de la couler dans un coton à fromage et de la verser dans un contenant hermétiquement fermé que vous mettrez au frais.

La Banque Canadienne Nationale vous souhaite de revivre le mystère de Noël avec la naïveté et l'emerveillement des petits enfants



LES POETES, les écrivains, les artistes ont dépeint les enfants de mille et une façons. Pour les uns ce sont des anges à têtes blondes, véritables petits Jésus de crèches aux personnages de cire gentiment peints de vert, de bleu et de rose tendres.

Pour d'autres, ils ont déjà en naissant tous les défauts des adultes. Ils sont égoïstes et sans pitié. "Cet âge est sans pitié", a dit le fabuliste. Ils ont tous les travers d'une humanité déchue.

Je crois qu'il ne faut ni verser dans la mièvrerie ni dans un scepticisme qui n'est pas plus réaliste.

L'enfant c'est un mystère. Ses possibilités sont infinies. Il peut tout aussi bien devenir génie bienfaisant que despote. Le monde qui l'entoure le façonnera-t-il à son image ou le formera-t-il à celle de ses espoirs?

Les enfants des hommes

Ils ont la peau blanche, brune, jaune ou noire. Tout petits, ils ne pensent qu'à s'amuser et ils jouent volontiers ensemble, sans se préoccuper de la couleur de leur épiderme. Ils sont tous frères. Ils aiment ce qui est bon et éprouvent les mêmes peines quand la douleur les frappe. Ce n'est qu'en vieillissant qu'ils remarquent que leur épiderme n'est pas de même teinte. La belle innocence qui inondait leur âme fait place à la méfiance et à la méchanceté qui les stigmatisent. Devenus hommes, certains d'entre eux réprouvent ces vils sentiments et déclenchent des croisades contre la discrimination et la haine raciales. Leur zèle et leur enseignement enflamment parfois leurs compatriotes, qui pratiquent sans réserve, pour un certain temps, l'amour du prochain.

Mais trop d'hommes ignorent qu'ils ont été d'innocents enfants et ils assassinent le noir King et les blancs Kennedy. L'homme retourne à sa barbarie plutôt que de continuer sa marche civilisatrice. Mais tout n'est pas perdu. D'autres adultes retrouveront leur innocence enfantine et reprendront la lutte contre les crimes de lèse-humanité. Ce n'est que petit à petit que l'esclavage fut aboli. Ce n'est que petit à petit que l'égalité régnera parmi les hommes. Tant qu'il y aura des enfants, il y aura de l'espoir. Le mystère de l'enfant, c'est l'espoir de l'humanité. Un jour, un jour la terre sera vraiment la terre de tous les hommes.

Le sommeil de l'innocence

L'enfant qui dort en rêvant aux anges, c'est une expression devenue cliché, lieu commun dont la force d'évocation s'est émoussée. Pourtant le sommeil de l'enfant, si on a soin de le surveiller, fait envie à l'adulte qui, après une bonne nuit de repos, dira qu'il a dormi comme un bébé. Mais le mystère de l'enfance n'est-il pas contenu tout entier dans ces beaux vers de Victor Hugo.

Enfant, rêve encore;
Dors, ô mes amours!
Ta jeune âme ignore
Où s'en vont tes jours
Comme une algue morte
Tu vas; que t'importe?
Le courant t'emporte
Mais tu dors toujours.

Laissez venir à moi les petits enfants

Qui ne connait cette phrase célèbre, qui proclame la pureté de l'enfant, son admirable innocence. Préservé par son jeune âge des supercheries des adultes, l'enfant est capable de s'émouvoir sans fausse honte. Il s'émerveille à la vue de ce qui l'entoure. Laissez venir à moi les petits enfants car le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent. L'homme doit faire naïvement confiance à l'homme, s'il veut que la paix règne sur terre. Malheureusement, les nouvelles de pays ravagés par d'abominables conflits armés nous montrent le triste spectacle d'enfants affamés, apeurés, mutilés par des engins destructeurs. Des visions infernales ravagent leurs âmes et y tuent peut-être l'espoir. Et le désespoir des enfants c'est sans doute la pire calamité, c'est le tarissement des promesses d'avenir. On ne peut non plus, indéfiniment, à côté d'un monde d'opulence, laisser des hommes mourir de faim. La colère des opprimés détruira la richesse des oppresseurs et le monde retournera à des âges sombres si l'on ne permet au mystère de l'enfance d'engendrer l'espoir d'une humanité régénérée. Le mystère de l'enfant, c'est le mystère de Noël, de la paix promise aux hommes de bonne volonté.

L'enfant à la poupée

"La poupée, a dit Rigault, c'est l'enfant de l'enfant". Pour une petite fille la poupée n'est pas qu'un simple jouet. C'est une autre enfant qui lui apprend à se connaître. Elle lui parle, la fait manger, la berce, la baigne, la change de toilette. La poupée c'est la petite fille d'une petite fille qui laisse libre cours à ses sentiments de future maman. Pour le petit garçon, il semble bien que des jouets plus virils soient indiqués. Mais que penser de ces jouets de guerre qui, croit-on, développent chez lui les instincts les moins nobles, les passions destructrices? Je laisse, bien entendu, aux spécialistes le soin d'étudier à fond cette question troublante. Mais quand donc les spécialistes s'entendront-ils entre eux? Et que dire de ces jouets très coûteux qu'une publicité tentatrice fait reluire aux yeux émerveillés d'enfants dont les parents sont économiquement faibles? Les parents peuvent-ils vraiment freiner chez leurs enfants des besoins qu'universalise une publicité déchaînée?

A qui appartient-il d'intervenir?... aux parents réunis en associations, aux marchands ou aux moyens d'information qui, après tout, se doivent de respecter leurs auditoires.

Petits hommes, grands enfants

Un écrivain, dont je ne me rappelle pas le nom, a dit quelque part que "les enfants sont de petits hommes et les hommes de grands enfants." A-t-il voulu laisser entendre que les enfants devenaient trop vite des hommes et que les hommes ne gardaient des enfants que leurs faiblesses? Si l'on est pessimiste, on se laisse facilement gagner par une interprétation malveillante de cette pensée. Ne serait-il pas tout aussi vrai de dire que les enfants sont de petits hommes qui peuvent, si nous les assistons, devenir de grands hommes et que les hommes ne sont vraiment grands que lorsqu'ils se font petits?

De toute façon, le message de Noël en est un d'espérance. Le mystère de Noël, c'est le mystère de l'Enfant qui changea la face du monde. Que ce mystère renouvelé tous les ans remplisse nos coeurs de joie et d'espoir. Que la fête du Noël, fête par excellence des enfants, soit la fête des hommes qui se font petits car, comme l'a écrit Louis Veuillot: "l'homme n'est pas grand qu'à genoux". C'est le gage de sa délivrance.



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.



Vol. 57—No 37

HOMME A SA RETRAITE en très bonne santé désire maison de pension dans St-Boniface ou Norwood. Composer: 247-9267. 26-110-T.F.

SI VOUS AVEZ BESOIN d'étudiants ou d'étudiantes pour pelleter la neige, garder les enfants ou pour autres travaux à prix raisonnables. Composer 233-6650 après 4 h. 37-213-38C.

ON DEMANDE — Mécanicien de langue française pour une station-service à St-Boniface. S'adresser à Transit Shell Service, 567, rue Marion. Téléphone: 247-4288. 36-201-37C.

ATTENTION
Personnes âgées
Chambre et pension dans résidence moderne près de la ville. Salle de loisirs avec télévision, salle à manger, entretien des vêtements, etc. S'adresser à Mme Juliette Régnier, Saint-François-Xavier, Man. Téléphone: 1-864-2459. 37-215-38C.

A LOUER — St-Boniface, 198, rue Goulet. Logis meublé: 2 pièces. Libre: 15 décembre. 33-180-T.F.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.



A LOUER — St-Boniface. Manoir Grenoble, près hôpital. Electricité incluse, ascenseur, balcons, tapis mur à mur dans salon, bain sauna. Système de sécurité. Logis: 3½ pièces. $135. Composer 233-5258. 37-218-37C.

A LOUER — Rue Masson. Logis meublé, 2½ pièces. Entrée et bain privés. Propre, tranquille, central. Adultes seulement (21 ans ou plus) responsables, sobres, non-fumeurs, travaillant le jour de préférence. Composer 233-1844. 36-208-T.F.

A LOUER
St-Norbert
Près de toutes commodités, bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation finie. Sous-sol complet. Gaz. Grand lot. Possession immédiate si désiré. $140 par mois ou à négocier. Composer 247-9267. 34-187-T.F.

ST-BONIFACE
Nouvel immeuble
Grand logis de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Très spacieux. Tapis mur à mur. Uultra moderne. $135 par mois et plus. Composer 247-9267. 34-191-T.F.

A VENDRE — Mobilier de maison. Excellente condition. Composer 474-3133 après le 10 décembre. 35-196-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Possession immédiate. Nouvelle maison: 3 chambres à coucher. Sur grand lot boisé. Armoires: acajou. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. $22,700. Offres considérées. Pour visiter, appeler E. Ball, 247-4338, ou Loban Realty, 253-1346. 36-207-T.F.

A VENDRE — Lorette, Man. Maison: 4 chambres à coucher. Fosse septique. Lot: 81' x 325'. Possession immédiate. Bonne aubaine. Prix comptant. S'adresser à 394, rue De la Morénie, St-Boniface, ou composer 233-1862. 37-214-37C.

A VENDRE
Une table, extension pour dix couverts et six chaises, bois dur, en très bonne condition. Composer 247-6541. 37-216-37P.

A VENDRE
Chez Brodeur Frères, St-Adolphe. Autos-neige, Massey Ferguson, "Ski Whiz '70. Modèle 300, 18½ C.V., $895.00; modèle 350, 23 C.V., $1,075; modèle 500, 28 C.V., $1,350. Acceptons grain de bonne qualité en paiement: blé, $1.00; orge, 60c. Téléphones: bureau 883-2303 ou résidence 883-2356. 34-182-T.F.

Si vous désirez vendre ou acheter une propriété, ou une évaluation, adressez-vous à:
PIERRE PINEAU
représentant français de
ALEXANDER AGENCIES,
556, chemin Pembina,
Winnipeg 9.
284-5390 269-1591
30-148-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE

Invite des demandes d'emploi pour les fonctions suivantes: **St-Norbert** — 1 professeur, "language arts", 7, 8 et 9; 1 professeur de musique. **Ste-Anne** — 1 professeur, classe spéciale, 3e niveau. **Lorette** — 1 professeur, classe spéciale, niveau élémentaire. Entrée en fonction le 5 janvier 1970.

Faire demandes à: **Fernand Marion, surintendant-adjoint, C.P. 160, Ste-Anne, Man.**

37-217-37C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

PRES PRECIEUX-SANG
Grande maison pour famille, 7 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $13,800. Comptant requis: $2,000.

ST-BONIFACE
Près Louis Riel. Maison de construction récente, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage double. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE
Duplexe semi-détaché, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Près de toutes commodités. Toute offre raisonnable considérée.

DISTRICT DE LA BROQUERIE
Grande ferme laitière. Etable neuve et complètement moderne. Contrat de lait substantiel. Toutes machines agricoles comprises. Grand troupeau de vaches laitières. Le tout définitivement une aubaine. Veuillez vous informer

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450
34-186-37C.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

36-203-40P.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote est en vente aux endroits suivants:

Cara Operation Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg International Airport

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital Général St-Boniface

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse, St-Boniface

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue Des Meurons

PRIX: 10c le numéro.

ERNST, LIDDLE & WOLFE
A vendre
Winnipeg. Immeuble-appartements de 34 logis. Appeler C. T. Liddle, 943-5408. 32-160-T.F.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	60.7
A—moyens	57.
A—petits	42.8

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19.5-
Poulets 4-5½ lb	.18-.19¼
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14
Oies	.35-
Dindes	
Jeunes dindes	.27¼-
Dindons	-.24¼

Réception du Jour de l'An

Le cardinal George Flahiff, archevêque de Winnipeg, tiendra sa réception annuelle du Jour de l'An, le jeudi 1er janvier, en la salle paroissiale de la cathédrale Ste-Marie, de 2 h 30 à 4 h p.m.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANDRE NAULT, de son vivant de St-Pierre, en la Province du Manitoba, cultivateur, décédé.

Toutes réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par Déclaration assermentée doivent être déposées au bureau du soussigné, situé au numéro 304 Edifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 22e jour de janvier, A.D. 1970.

Daté ce 11e jour de décembre, A.D. 1969, en la ville de Winnipeg, au Manitoba.

L.-A. REGNIER,
Avocat de l'Exécutrice.



VENDEUR DEMANDE

pour chaussures d'hommes et garçons. Manufacturier établi en 1932 aurait besoin d'un vendeur à commission, pour provinces de Manitoba et Saskatchewan.

Ecrire à: HOME SHOE & FOOTWEAR LTD.
P.O. Box 148
Terrebonne, Qué.

La commission scolaire de Gravelbourg

désire aussitôt que possible un instituteur ou institutrice bilingue pour classe de 6e année.

Salaire selon échelle.

S'adresser en donnant qualifications et références à:
A.-H. Lepage, sec.-trés.,
Gravelbourg, Sask.

SECRETAIRE

L'entreprise —
- Forest, Guenette et Cie Comptables Agréés

Endroit de travail —
- Edifice C K S B 607, rue Langevin, St-Boniface

Fonctions —
- Réception
- Correspondance et rapports financiers
- Responsable de la section "Réception et Correspondance"
- Poste permanent

Qualifications —
- De préférence, expérience de dactylographie française et anglaise
- Bilingue
- Bonne apparence et personnalité
- Energique, dynamique et désireuse de voir au bon fonctionnement de ce département

Traitement —
- Le traitement offert selon l'expérience et les qualifications.

C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste ainsi que le curriculum vitae. On est prié d'inscrire la mention "Secrétaire" sur son envoi et d'expédier celui-ci à M. Gabriel-J. Forest, C.A.

607, rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.

Forest, Guenette et Cie,
Comptables Agréés.









